

PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

ENVIRONNEMENT

Stratégie
&
Programme d'actions



Edito

Suite à l'adoption du projet de Plan Climat Energie Territorial (PCET) en octobre 2012, les élus communautaires ont marqué leur volonté d'inscrire notre territoire dans une démarche de développement durable.

Les enjeux énergétiques et climatiques conjugués aux crises économiques, sociales et environnementales imposent que nous nous engagions dans des projets nouveaux et ambitieux.

Le Plan Climat Energie que nous avons initié au début de l'année 2011 est un exemple de ce type de programme qui inclut à la fois des objectifs locaux et nationaux, le respect des cinq finalités du développement durable et la mise en place d'une nouvelle gouvernance de projet.

Le PCET repose sur trois facteurs de réussite :

- la mobilisation des politiques de Nevers Agglomération pour apporter des solutions locales,
- l'animation territoriale pour que l'ensemble des acteurs locaux et des administrés puissent s'engager à nos côtés,
- l'exemplarité de l'administration.

De manière opérationnelle, la stratégie et le programme d'actions qui sont détaillés dans les pages suivantes s'appuient sur plusieurs diagnostics initiaux (diagnostics des émissions de gaz à effet de serre, enquêtes auprès des communes et des entreprises, etc.), mais aussi et surtout, sur la connaissance territoriale des différents acteurs qui ont participé à leur élaboration au cours de la phase de concertation.

La stratégie et le programme d'actions constituent un socle de travail que nous enrichirons au fur et à mesure des années et qui se déclinera dans les politiques et les compétences de Nevers Agglomération. Une première période d'actions se déroulera en 2013 / 2014. L'objectif est de mettre notre territoire en ordre de marche afin d'atteindre les objectifs européens, nationaux et régionaux pour 2020 et 2050 tout en respectant les prochaines échéances politiques. Bien évidemment, les actions engagées s'inscrivent sur une échelle de temps bien plus longue et la plupart se poursuivront au-delà de la première période d'actions. Un premier bilan global sera réalisé au cours de l'année 2015 (post première période d'actions 2013 - 2014) de manière à engager un deuxième volet d'actions qui sera cette fois de 5 ans et se terminera en 2020 conformément aux objectifs du 3 * 20 (période 1^{er} janvier 2016 – 31 décembre 2020)

Le travail n'a pas été facile mais nous avons pu dégager 5 axes caractéristiques et construire un programme avec plus de 45 actions dont certaines s'étaleront sur de nombreuses années et modifieront en profondeur notre territoire (développement de réseaux de chaleur à partir d'énergies renouvelables ou fatales, renouvellement du parc de logements, aménagement durable, optimisation de l'offre de transport en commun, exemplarité de l'administration, etc.). Au-delà du premier programme d'actions, les deux prochaines années nous serviront aussi à élargir notre réflexion sur les thèmes à aborder et à engager des partenariats avec d'autres acteurs privés et publics qui souhaitent s'engager à nos côtés.

Le Plan Climat Energie de Nevers Agglomération s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie adopté par arrêté préfectoral DREAL-2012-AG-007 le 26 juin 2012

par la Préfecture Régionale de Bourgogne et par le Conseil Régional de Bourgogne après délibération favorable de l'assemblée délibérante du Conseil Régional lors de sa séance du 25 juin 2012. Nous avons cherché tout au long de sa construction à transcrire les orientations régionales en fonction des spécificités et des contraintes locales.

Il n'est plus possible d'éluder aujourd'hui le changement climatique et les conséquences sociales, environnementales et économiques qu'il engendre sur notre territoire. En décidant de mettre en œuvre ce projet, la Communauté d'agglomération de Nevers s'engage pour le futur de notre territoire. Le Plan Climat exige la mobilisation active de chacun de nous et nous comptons sur vous pour avancer à nos côtés.

Sommaire

Edito.....	1
Sommaire.....	3
Partie 1 - Introduction.....	5
I.1 Vers un déséquilibre climatique.....	5
I-2 La raréfaction des ressources fossiles et la croissance énergétique.....	6
I.3 Le Plan Climat Energie Territorial : une réponse locale aux enjeux énergétiques et climatiques.....	7
Partie II - La stratégie du PCET de la Communauté d'Agglomération de Nevers.....	9
2.1 - Les résultats du diagnostic des émissions de gaz à effet de serre.....	9
2.1.1 Profil Carbone du territoire.....	10
2.1.2 Le périmètre retenu dans le cadre du PCET.....	11
2.2 - La phase de concertation.....	12
2.3- Les objectifs du PCET.....	13
2.3.1 Les émissions de gaz à effet de serre.....	13
2.3.2 Les énergies renouvelables.....	14
2.3.3 Les économies d'énergie.....	14
2.4 Enjeux et orientations.....	14
Partie III Présentation du programme d'actions.....	19
3.1 Enjeu 1 Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public.....	19
3.1.1 Orientation 1.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public.....	19
3.1.2 Orientation 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire.....	26
3.1.3 Orientation 1.3 Maîtriser les consommations d'énergie dans les secteurs industriel et tertiaire.....	34
3.2.1 Orientation 2.1 Devenir producteur d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables...	36
3.2.2 Orientation 2.2 Favoriser le développement des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles.....	41
3.3 Enjeu 3 Réduire l'impact environnemental des déplacements.....	44
3.3.1 Orientation 3.1 Améliorer les offres de transports existantes.....	44
3.3.2 Orientation 3.2 Développer les nouvelles formes de mobilité et favoriser l'intermodalité.....	49
3.4.1 Orientation 4.1 Faire de Nevers Agglomération et des communes du territoire des administrations éco-responsables.....	51
3.4.2 Orientation 4.2 Sensibiliser les citoyens aux conséquences de nos modes de vie et de consommation et valoriser les démarches engagées sur le territoire.....	58
3.4.3 Orientation 4.3 Réduire l'impact des déchets sur le territoire.....	61
3.5 Enjeu 5 Adaptation aux changements climatiques.....	65
3.5.1 Orientation 5.1 Réduire le risque inondation.....	65
3.5.2 Orientation 5.2 Améliorer la connaissance liée aux vulnérabilités climatiques.....	67

3.6 Enjeu support Faire vivre le PCET	69
3.6.1 Orientation 6.1 Mise en place d'une culture énergie climat sur le territoire	69
3.6.2 Orientation 6.2 Faire vivre la dynamique d'actions, d'évaluation et de suivi du Plan Climat Energie Territorial	75
3.6.3 Orientation 6.3 Communiquer et valoriser les actions menées dans le cadre du PCET	77
<i>Table des fiches action</i>	80
<i>Tableau récapitulatif des actions.....</i>	83

Partie 1 - Introduction

I.1 Vers un déséquilibre climatique

Le développement de la vie humaine est possible grâce à un phénomène appelé « l'effet de serre ». En effet, certains gaz possèdent la propriété de retenir une partie de la chaleur apportée par le

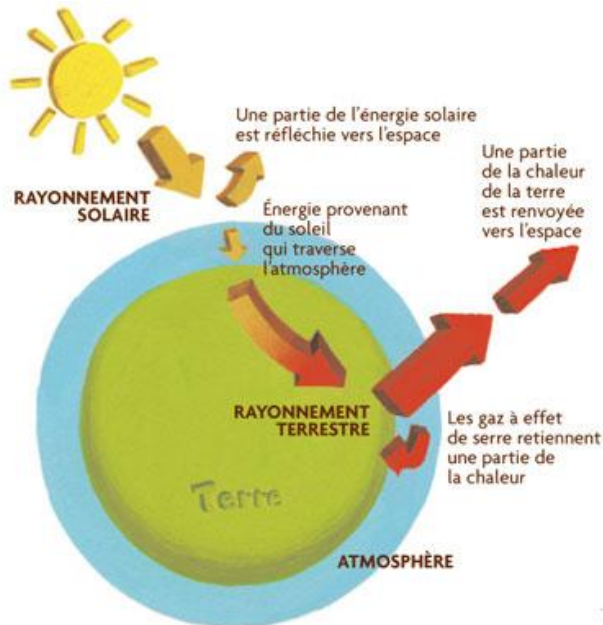


Figure 1 : Schéma de l'effet de serre naturel

rayonnement solaire et réémise par la surface de la Terre. Sans ce phénomène naturel, la température de la Terre avoisinerait -18°C contre 15°C en moyenne actuellement. Ces gaz sont appelés « gaz à effet de serre ». Mais cet équilibre précaire est aujourd'hui menacé. Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle et la première révolution industrielle, la croissance des activités humaines repose sur l'utilisation des énergies fossiles. L'essor économique et social qui a suivi, n'a pas été sans conséquence pour l'environnement et notamment le système climatique. Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines n'ont jamais cessé de croître et s'additionnent aux émissions naturelles pour atteindre des concentrations très élevées dans l'atmosphère.

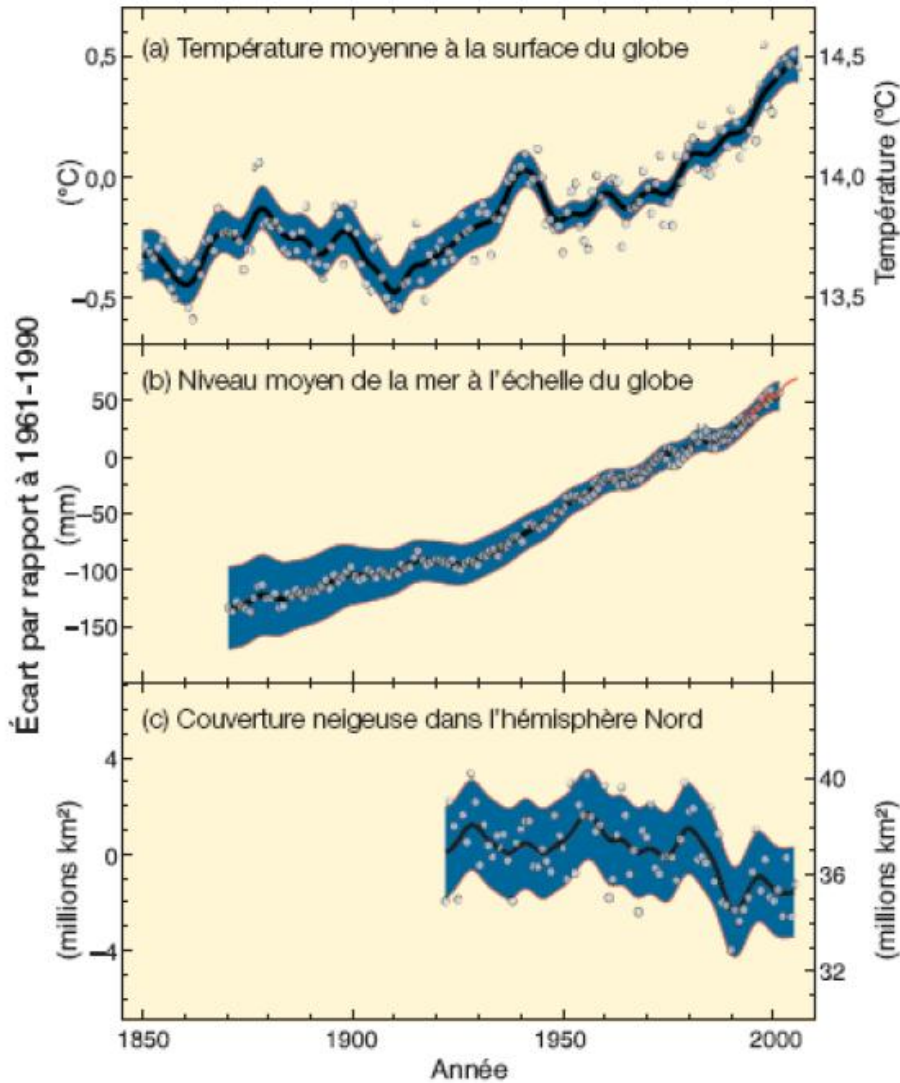
La consommation des énergies fossiles, dans les transports, l'habitat et la production

d'énergie reste le principal poste contributeur à cet accroissement. Certaines pratiques agricoles et industrielles sont également responsables de l'émission de gaz spécifiques qui modifient en profondeur et durablement le système climatique. Les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES)¹ générées par les activités humaines ont augmenté de 70% entre 1970 et 2004. La concentration en CO_2 par exemple, est passée d'une valeur relativement stable de 280 parties par million (ppm) jusqu'à 1850 à près de 390 ppm en 2009.

Le groupement intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC²) rassemble depuis 1988 une quantité croissante d'indices témoignant d'un réchauffement de la planète et d'une modification du système climatique. Il est donc légitime de s'interroger sur les conséquences que va avoir la hausse de la concentration en GES dans l'atmosphère sur la température de notre planète et sur l'ensemble du système climatique. Afin de sensibiliser aux évolutions climatiques des dernières décennies, vous trouverez dans les graphiques suivants, les variations observées de la température moyenne mondiale, du niveau de la mer à l'échelle du globe et de la couverture neigeuse dans l'hémisphère nord depuis 1850.

¹ Le protocole de Kyoto a défini les 6 gaz à comptabiliser (le CO_2 , le CH_4 , le N_2O , les HFC, les PFC et le SF_6). Ces gaz sont ceux qui impactent le système climatique le plus fortement et le plus durablement au regard de leur concentration et de leur pouvoir de réchauffement global.

² GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat fondé en 1988 par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation Météorologique Mondiale.



Les prévisions du GIEC, réalisées à l'aide de modèles mathématiques, prévoient une accentuation des changements climatiques au cours du XXI^{ème} siècle. Les températures pourraient augmenter de l'ordre de 1,4°C à 5,8°C en 2100 par rapport au niveau de 1990. Nous pourrions assister à une modification profonde des régimes des précipitations et une accentuation des phénomènes météorologiques extrêmes. Même en cas de baisse significative des émissions de gaz à effet de serre, l'inertie du système atmosphérique causera de profondes modifications sur les climats que nous connaissons actuellement.

I-2 La raréfaction des ressources fossiles et la croissance énergétique

La consommation énergétique individuelle est en constante augmentation. L'énergie consommée en moyenne par chaque individu a été multipliée par 10 en 125 ans. Elle est aujourd'hui évaluée à près de 2 tonnes équivalent pétrole³ (tep) par individu et par an mais présente de très fortes disparités selon les pays. Par exemple, elle s'élève à environ 9 tep par an pour un habitant des Etats-Unis et à moins de 0,2 tep par an et par habitant en Côte d'Ivoire.

³ La tonne équivalent pétrole (tep) est une unité d'énergie qui équivaut selon l'agence internationale de l'énergie à 11 630 kWh ou 1,43 tonnes équivalent charbon.

La consommation d'énergie mondiale est principalement centrée sur les énergies fossiles puisqu'elles représentent environ 81% du mix énergétique mondial (pétrole (34%), charbon (26%), gaz (21%), source AIE, chiffre 2007). Se pose donc aujourd'hui l'inéluctable question de l'épuisement des ressources fossiles qui ont mis des centaines de milliers d'années à s'accumuler et qui ne se renouvellent pas au rythme où nous les consommons actuellement. De plus, la combustion des énergies fossiles est fortement émettrice en gaz à effet de serre (GES). L'accroissement des consommations conduira à l'augmentation de la concentration en GES dans l'atmosphère si le mix énergétique mondial n'évolue pas.

La croissance de la population mondiale, actuellement estimée à plus de 7 milliards d'individus, s'inscrit comme un facteur aggravant de ces phénomènes. La population mondiale a été multipliée par six sur les deux derniers siècles et devrait dépasser la valeur de 9 milliards d'individus en 2050 selon l'ONU. Une hausse de 80% de la demande énergétique globale a ainsi été constatée entre 1970 et 2000 et une augmentation du même ordre de grandeur est attendue entre 2000 et 2030.

Il apparaît impératif de trouver de nouvelles solutions pour maîtriser nos besoins en énergie et modifier notre bouquet énergétique.

1.3 Le Plan Climat Energie Territorial : une réponse locale aux enjeux énergétiques et climatiques

La communauté d'agglomération de Nevers, forte de ses 72 000 habitants (1/3 de la population de la Nièvre) et de son importance socio-économique, est particulièrement sensible aux enjeux énergétiques et climatiques.

A l'heure où chacun s'interroge sur les solutions à mettre en œuvre pour lutter et s'adapter aux changements climatiques, Nevers Agglomération passe à l'action.

La raison de cet engagement est simple : Nevers Agglomération et les 12 communes qui composent son territoire, font partie des acteurs incontournables qui par leurs actions permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre. A ce jour, il est estimé que les collectivités territoriales interviennent directement sur plus de 12% des émissions nationales de gaz à effet de serre et qu'elles peuvent agir indirectement sur plus de 50%.

Ces actions passent en premier lieu par les domaines dans lesquels elles exercent une compétence et où elles sont appelées à généraliser les solutions les plus sobres en énergie et en émissions de gaz à effet de serre. Cela suppose d'opérer des choix et des arbitrages complexes, de mettre en œuvre des techniques ou des organisations innovantes, et de prendre en compte de nouvelles contraintes et sollicitations. Dans un deuxième temps, la réussite d'une telle entreprise passera par la sensibilisation du plus grand nombre d'acteurs et de citoyens pour que dans un cadre public et privé, ils puissent à leur tour entreprendre des actions concrètes et efficaces.

La volonté d'actions des acteurs locaux va dans le sens des objectifs climatiques pour 2020, de la France et de l'Union Européenne adoptés en 2007 (le paquet climat-énergie) : réduction de 20% des consommations d'énergie, diminution de 20% des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de 23% de la part des énergies renouvelables en 2020 par rapport au niveau de 1990. Cet engagement fait également suite aux lois Grenelle 1 et 2 et s'inscrit dans la lignée du Protocole de Kyoto qui fixe des objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les pays

industrialisés. Aujourd'hui dans un mouvement global, plus de 200 collectivités (Communes, Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération, Départements et Régions) se sont lancées dans la définition et la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial ou assimilé qui permettront à la France d'atteindre les objectifs fixés pour 2020 et 2050⁴.

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) est à l'échelle d'un territoire une réponse aux enjeux climatiques et énergétiques mondiaux. Ce projet territorial doit permettre de créer, regrouper et rendre visible l'ensemble des politiques de l'Agglomération et des 12 communes du territoire visant à lutter contre les changements climatiques. Quatre axes forts sont à privilégier tout au long de ce programme :

- La diminution des émissions des 6 principaux gaz à effet de serre (dioxyde de carbone (CO₂), protoxyde d'azote (N₂O), méthane (CH₄) et gaz fluorés (SF₆, HFC, PFC)),
- La maîtrise des consommations d'énergie,
- Le développement des énergies renouvelables,
- La réduction de la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire.

L'ambition du Plan Climat de Nevers Agglomération est de garantir le développement de l'économie locale et de l'emploi tout en renforçant l'attractivité du territoire face à ces enjeux énergétiques et climatiques. Ce plan impose de créer de nouvelles synergies entre les acteurs clés du territoire. Le programme d'actions doit être ambitieux, cohérent et efficace autour des grands postes d'émissions de gaz à effet de serre.

⁴ Les objectifs de 2020 ne constituent qu'une étape. En effet pour lutter efficacement contre les changements climatiques, les experts du GIEC ont conclu que les pays industrialisés doivent diviser par 4 leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. C'est ce qui est appelé le « facteur 4 ». En France, cet objectif a été affiché notamment au travers des lois Grenelle et de la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique dite loi POPE.

Partie II - La stratégie du PCET de la Communauté d'Agglomération de Nevers

Comme nous venons de le voir, face aux enjeux énergétiques et climatiques, la collectivité a un rôle majeur à jouer dans le domaine de la maîtrise énergétique, du développement des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour assurer la réussite du programme, Nevers Agglomération a intégré, par l'intermédiaire d'un appel à candidatures, un réseau de 8 territoires bourguignons engagés dans la mise en œuvre de PCET exemplaires et ambitieux. A ce titre, Nevers Agglomération est soutenue techniquement et financièrement par l'ADEME et la Région Bourgogne.

En contrepartie, l'Agglomération s'est engagée à atteindre voire dépasser les objectifs nationaux et européens du « 3 fois 20 » en 2020 et à mettre en œuvre des moyens concrets (organiser une concertation, définir une stratégie territoriale énergie climat (à horizon 2020) assortie d'un premier programme d'actions chiffré et assurer sa mise en œuvre effective).

Le PCET a débuté en janvier 2011. Au cours des premiers mois, trois grandes phases préliminaires ont été réalisées :

- **Période janvier 2011 à juillet 2011** : Préfiguration de la démarche (organisation du travail en interne, rencontre des principaux acteurs du territoire, définition et planification du projet, arrêt d'une méthodologie).

- **Période août 2011 à mai 2012** : Concertation territoriale sur les enjeux énergie climat permettant de dégager les premières pistes d'actions, l'appropriation du sujet par des actions de sensibilisation et de communication, la réalisation des diagnostics initiaux et concertation des acteurs. Cette période a été l'occasion de débiter plusieurs actions concrètes et ambitieuses à destination des administrés et des agents de Nevers Agglomération (PDIE, thermographie aérienne, etc.).

- **Période mai 2012 à ce jour** : Définition de la stratégie du PCET et construction du 1^{er} programme d'actions pour la période 2013 / 2014.

La stratégie marque la fin des phases préliminaires. Son objectif est de cibler les axes prioritaires d'actions du PCET, d'affiner le périmètre d'action et de définir les objectifs chiffrés. La stratégie et sa déclinaison opérationnelle (cf. partie 3) doivent préparer le territoire de manière à ce qu'il puisse atteindre les objectifs des 3 fois 20 en 2020.

Vous trouverez, dans les prochains paragraphes, un rappel sur les résultats du diagnostic initial, sur la phase de concertation et sur les enjeux et les orientations retenus dans le cadre du PCET de la Communauté d'Agglomération de Nevers.

2.1 - Les résultats du diagnostic des émissions de gaz à effet de serre

Les données collectées entre le mois d'août et le mois d'octobre 2011 ont permis d'établir le bilan global des émissions de gaz à effet de serre du territoire par secteur pour l'année 2010.

2.1.1 Profil Carbone du territoire

Ainsi, au total, les émissions de GES du territoire de l'agglomération de Nevers ont été évaluées à l'aide de la méthodologie du Bilan Carbone® à 740 000 teqCO₂, soit 11 teqCO₂/habitant.

La figure ci-dessous présente le profil du Bilan Carbone® du territoire de Nevers Agglomération selon les différents secteurs d'émissions en différenciant les émissions directes (en gris) émises sur le territoire et les émissions indirectes⁵ émises hors du territoire mais induites par son fonctionnement.

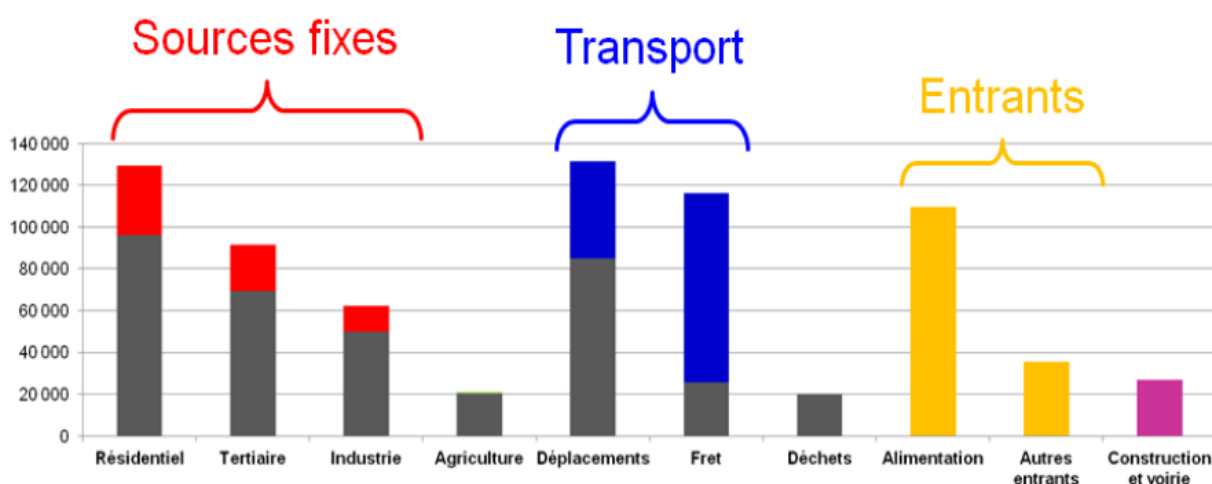


Figure 3 Profil Carbone global du territoire

Ainsi, le secteur prépondérant en termes d'émissions de GES est celui des Sources fixes (combustion d'énergie et utilisation des fluides frigorigènes) avec près de 40% des émissions totales du territoire. Il est à noter que le résidentiel représente un peu moins de la moitié de ce secteur d'émissions, le tertiaire et l'industrie pesant chacun environ pour un quart. Vient ensuite le secteur des Transports avec environ un tiers des émissions : le fret et les déplacements de personnes représentent chacun la moitié de ce secteur. Le troisième secteur d'importance est celui des Entrants, avec en particulier les intrants liés à l'alimentation (75% du secteur).

Pour la partie Patrimoine & Services, les émissions de GES de Nevers Agglomération ont été évaluées à l'aide de la méthodologie Bilan Carbone® à 23 000 teqCO₂ (2 chiffres significatifs)⁶. Les postes des déchets (40%), des immobilisations (35%) et des déplacements de personnes (12%) sont les plus importants. L'énergie (5%) est le dernier poste significatif dans le bilan global.

⁵ Les émissions de GES générées sur le territoire peuvent être regroupées en 2 catégories distinctes :

- émissions directes (émises sur le territoire) : combustions d'énergies (gaz, fioul, carburants,...), fluides frigorigènes, émissions directes agricoles (élevage, épandage d'engrais), fin de vie des déchets.
- émissions indirectes (émises à l'extérieur du territoire) : phases amont des combustibles, électricité, fabrication (engrais, PPP, engins agricoles, véhicules) ; acheminement et expéditions des marchandises, trafics aérien et ferroviaire, déplacements des visiteurs, construction et voirie, production des entrants alimentaires et autres.

⁶ Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet de Nevers Agglomération (www.agglo-nevers.fr/) rubrique Vie communautaire / Environnement / Plan Climat.

2.1.2 Le périmètre retenu dans le cadre du PCET

Dans le cadre du PCET de Nevers Agglomération, il a été décidé de regrouper les périmètres « Patrimoine et Services » et « Territoire » afin de mettre en œuvre une seule stratégie territoriale d'actions pour pouvoir atteindre les objectifs du 3 fois 20 en 2020 et mettre le territoire sur la voie du facteur 4 en 2050.

Dans le programme d'actions (cf. partie III), un fléchage spécifique permettra de différencier les actions qui portent sur la partie « Patrimoine et Services » et celles qui portent sur la partie « Territoire ».

Une étude complémentaire a été menée afin de cibler précisément le périmètre d'action. Certaines émissions de gaz à effet de serre ont été ainsi sorties du profil global, il s'agit :

- des émissions indirectes (sauf l'électricité),
- des émissions liées au transit des personnes et des marchandises qui ne s'arrêtent pas sur le territoire.

Ces postes ont été extraits du Profil Carbone considérant que Nevers Agglomération avait peu de marge de manœuvre pour agir sur ces émissions. Néanmoins, des actions spécifiques (notamment de sensibilisation) seront mises en œuvre dans le cadre du programme d'actions.

Ainsi les émissions de gaz à effet de serre retenues s'élèvent à **367 000 teqCO₂** soit **5,5 teqCO₂** par habitant. Comme pour le profil climat global, les premiers postes émetteurs sont les sources fixes (66%) et le transport (22%). Viennent ensuite les postes de l'agriculture et des déchets qui pèsent chacun pour 6%.

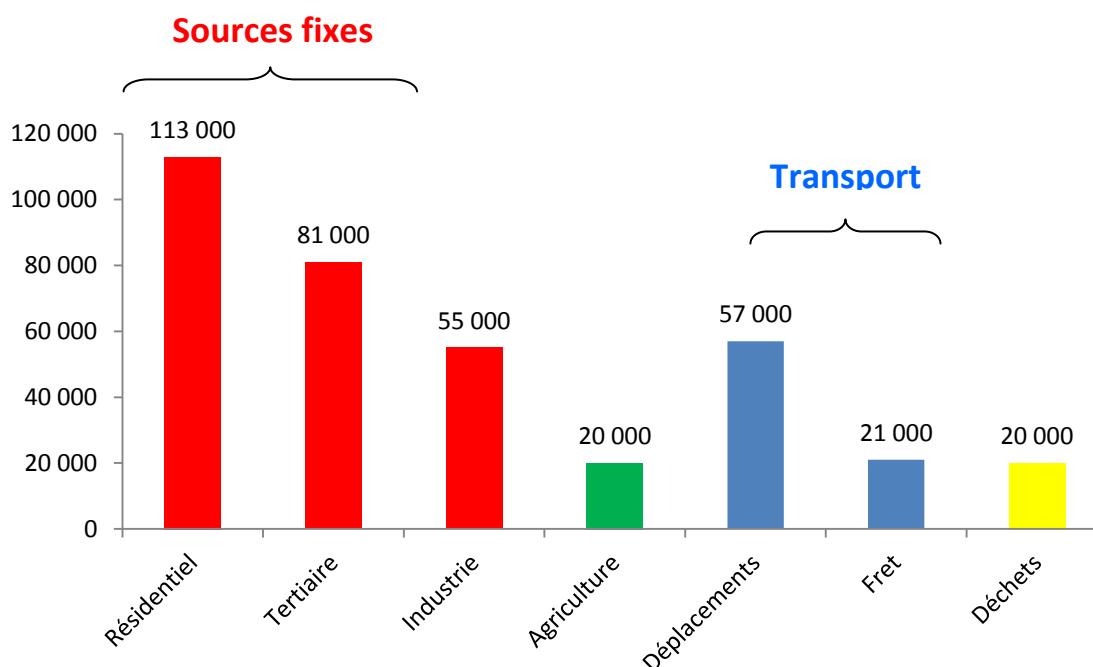


Figure 4 Profil Carbone retenu

2.2 - La phase de concertation

La concertation est un élément essentiel dans la construction d'une démarche territoriale de développement durable. Elle doit permettre de sensibiliser et d'impliquer les acteurs autour du programme d'actions et de la démarche engagée. Dans notre cas, elle a été organisée entre les mois de février et mai 2012 et a permis de réunir près de 80 acteurs de la vie socio-économique de l'agglomération lors de 7 réunions spécifiques.

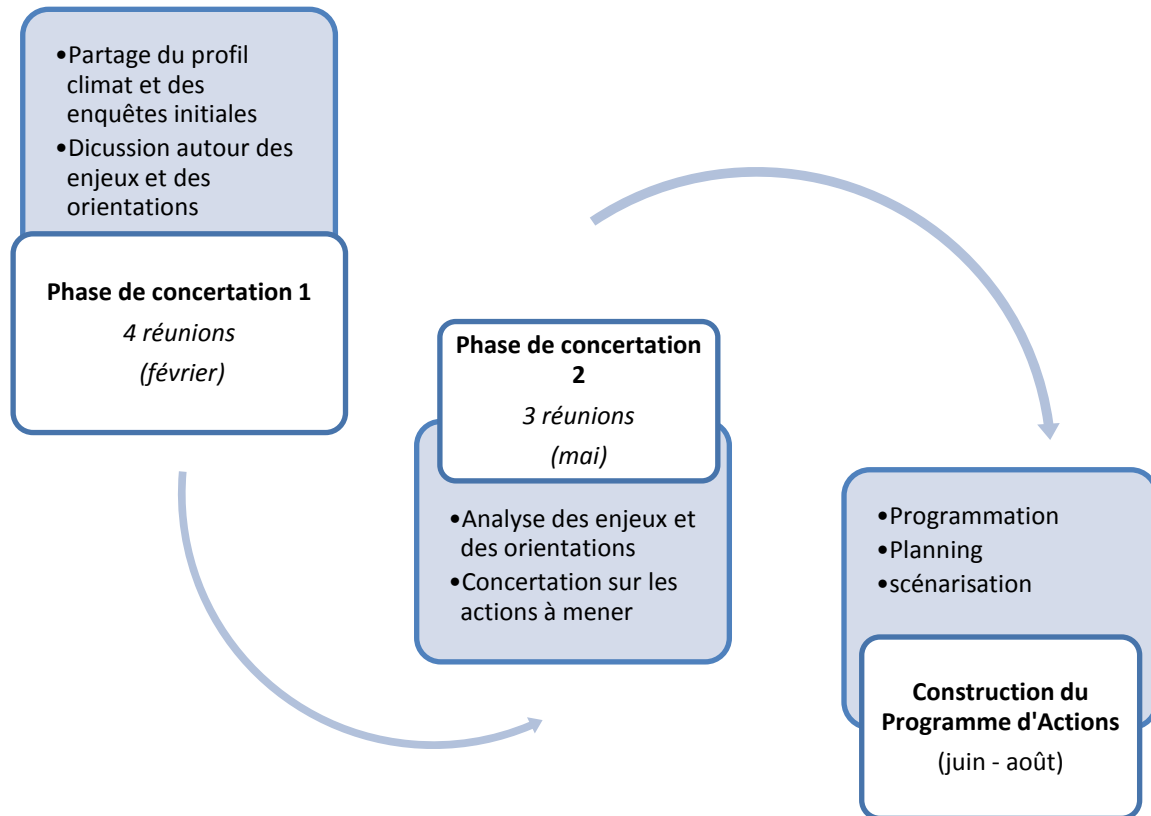


Figure 5 Phasage de la concertation

Les différents ateliers de travail ont permis de :

- Sensibiliser les participants aux enjeux énergétiques et climatiques de notre territoire,
- Affiner les diagnostics initiaux et la connaissance territoriale,
- Concerter les participants sur les enjeux du territoire,
- Définir les orientations stratégiques,
- Formuler des initiatives à mettre en œuvre.

La phase de concertation durant laquelle l'ensemble des forces vives du territoire a eu la possibilité de s'exprimer a été la véritable pierre angulaire qui nous a permis de construire la stratégie et le premier programme d'actions. Comme vous pouvez le voir sur la figure 5, ce processus de co-construction s'est déroulé en deux phases : une première pour partager les diagnostics initiaux et définir la stratégie, les enjeux et les orientations (4 réunions) et une deuxième phase afin d'étudier les actions à mener (3 réunions).

2.3- Les objectifs du PCET

2.3.1 Les émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre retenues s'élèvent à 367 000 teqCO₂ soit 5,5 teqCO₂ par habitant. L'objectif sera de réduire les émissions de **76 000 teqCO₂ (20,7%)** en 2020. Les objectifs à atteindre en fonction de la convention signée avec l'ADEME et la Région Bourgogne sont présentés dans le graphique suivant :

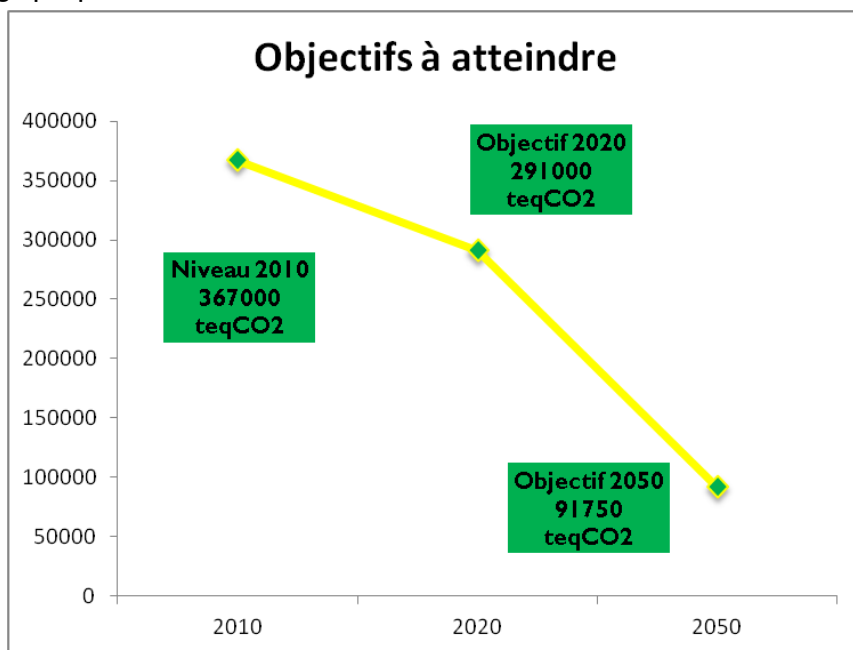


Figure 6 Objectifs à atteindre en termes d'émissions de gaz à effet de serre pour 2020 et 2050 en fonction du niveau de 2010

Pour rappel, les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre français et européens sont les suivants :

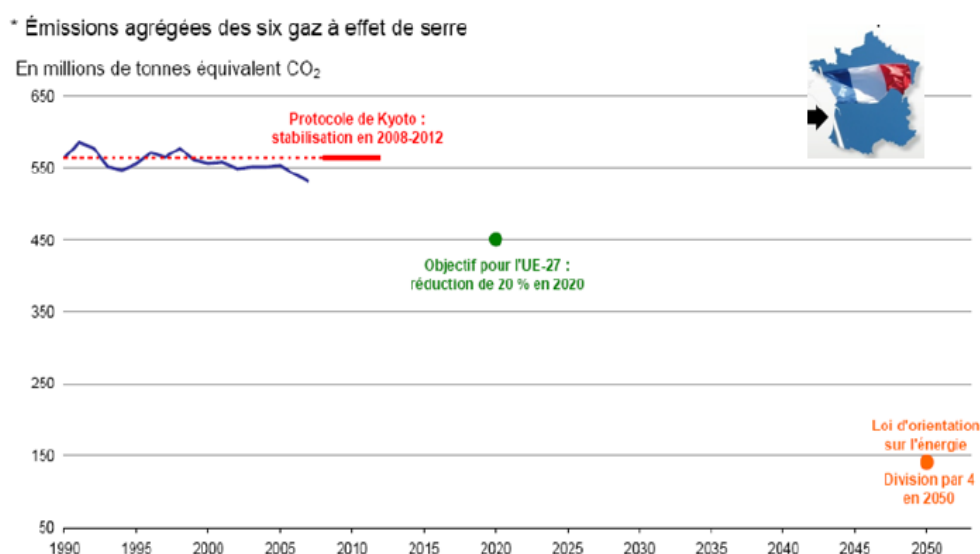


Figure 7 Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre signés par la France

Nota : * Dioxyde de carbone (CO₂), Méthane (CH₄), Protoxyde d'azote (N₂O), Hexafluorure de soufre (SF₆), Hydrofluorocarbures (HFC) et de Perfluorocarbures (PFC).

Source : SOeS d'après Citepa, inventaire CCNUCC, 2008 (Dom indus).

2.3.2 Les énergies renouvelables

Pour l'année 2010, la consommation d'énergie sur le territoire s'élève à 1 389 000 MWh⁷. La production et la consommation d'énergies renouvelables sur le territoire se décomposent de la manière suivante :

- Biomasses: 109 792 MWh (extrapolation bureau d'études Eco-act)
- Solaire thermique : 556 MWh
- Solaire PV : 129 MWh
- Energie de récupération : 14 278 MWh
- Part d'énergies renouvelables dans l'électricité consommée : 35 625 MWh (9.5% d'origine renouvelable)

Au total, nous retrouvons 160 380 MWh par an d'origine renouvelable dans la consommation finale d'énergie ce qui représente 11,5% de la consommation totale du territoire.

L'objectif sera d'atteindre un niveau de production équivalent à **262 000 MWh** par an en 2020 (23.9% de la consommation d'énergie prévue en 2020).

2.3.3 Les économies d'énergie

Un des axes du PCET est de réduire les consommations d'énergie sur le territoire. Comme nous l'avons précisé lors du paragraphe précédent, pour l'année 2010, la consommation d'énergie sur le territoire s'élève à 1 389 000 MWh.

L'objectif sera de réduire de diminuer la consommation d'énergie du territoire de **292 000 MWh** (21%).

2.4 Enjeux et orientations

L'objectif du Plan Climat Energie Territorial de Nevers Agglomération est de permettre à l'agglomération de Nevers d'être un acteur majeur dans la lutte contre les changements climatiques et dans la mise en place de politiques « énergie / climat ». Pour que cet objectif soit réalisable, nous avons décidé d'aller au-delà des objectifs nationaux et européens du 3 fois 20 pour la partie territoire (cf. partie précédente).

En atteignant ces objectifs en 2020, Nevers Agglomération souhaite mettre le territoire sur la voie du facteur 4 (diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport au niveau de 1990) et participer à l'objectif mondial de « limiter l'augmentation de la température mondiale à 2°C ».

Le PCET permettra à la Communauté d'agglomération de s'engager avec les administrés et les acteurs du territoire en apportant des solutions sur les thèmes de la maîtrise énergétique, de la production d'énergie, de la mobilité, des éco-activités et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, entre autres. Pour ce faire, il a été défini 5 enjeux majeurs et 12 orientations qui constituent le socle de notre action et que vous pouvez retrouver ci-dessous.

⁷ Consommation pour les secteurs « industriel, résidentiel et tertiaire »

Enjeu 1 : Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public

1.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public

1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire

1.3 Maîtriser les consommations d'énergie dans les secteurs « industriels et tertiaires »

Thèmes abordés : rénovation du parc de logements / précarité énergétique / optimisation du patrimoine public / constructions exemplaires / éclairage public / maîtrise de l'énergie

Acteurs : Nevers Agglomération, bailleurs sociaux, communes de Nevers Agglomération, ALEN, EIE, CAUE, CCI, CMA, SIEEEN, Conseil Régional, Conseil Général, Entreprises

Enjeu 2 : Développer l'indépendance énergétique du territoire

2.1 Devenir producteur d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables

2.2 Favoriser le développement des énergies renouvelables dans le secteur de l'agriculture

Thèmes abordés : production d'énergies renouvelables

Acteurs : Nevers Agglomération, communes de Nevers Agglomération, EIE, FD Cuma, ADEME, CMA, Agriculteurs

Enjeu 3 : Réduire l'impact environnemental des déplacements

3.1 Améliorer les offres de transports existantes

3.2 Développer les nouvelles formes de mobilité et favoriser l'intermodalité

Thèmes abordés : transports en commun, mobilité douce, intermodalité, plans de déplacement, précarité liée à la mobilité

Acteurs : Nevers Agglomération, ALEN, CCI, SIEEEN, établissements scolaires, entreprises, AOT⁸

Enjeu 4 : Réduire l'empreinte carbone du territoire et développer les éco-activités

4.1 Faire de Nevers Agglomération et des 12 communes du territoire des administrations éco-responsables

4.2 Sensibiliser les citoyens aux conséquences de nos modes de vie et de consommation et valoriser les démarches engagées sur le territoire

4.3 Réduire l'impact des déchets sur le territoire

Thèmes abordés : écoresponsabilité, écocitoyenneté, sensibilisation, développement économique

Acteurs : Nevers Agglomération, communes de Nevers Agglomération, associations, citoyens

Enjeu 5 : Adaptation aux changements climatiques

5.1 Réduire le risque inondation

5.2 Améliorer la connaissance liée aux vulnérabilités climatiques

Thèmes abordés : vulnérabilité énergétique et climatique, risque inondation

Acteurs : Nevers Agglomération, communes de Nevers Agglomération, EPL, DDT, DREAL, agence de l'eau, SEMAGREF, associations

⁸ AOT : Autorité organisatrice de transports

Enjeu support : Faire vivre le PCET

6.1 Mise en place d'une culture énergie climat sur le territoire

6.2 Faire vivre la dynamique d'actions, de suivi et d'évaluation du Plan Climat Energie Territorial

6.3 Communiquer et valoriser les actions menées dans le cadre du PCET

Acteurs : Nevers Agglomération, fournisseurs d'énergie, SIEEEN, ADEME, Conseil Régional, ALTERRE

La présente stratégie constitue la feuille de route pour les services de la Communauté d'Agglomération de Nevers et ses partenaires locaux et institutionnels en vue de bâtir un premier programme d'actions d'une durée de 2 ans apte à répondre à ces enjeux dans le cadre des priorités d'orientation définies.

Dès lors, Nevers Agglomération se positionne en tant que :

- acteur et opérateur et s'engage à l'exemplarité dans le cadre de l'exercice de ses compétences
- moteur et coordinateur territorial afin de recueillir l'engagement et l'action du plus grand nombre

Le PCET s'inscrit dans la stratégie de Nevers Agglomération comme une démarche transversale sur laquelle les autres politiques communautaires viendront s'appuyer. L'objectif est également d'influer et d'être compatible avec les démarches territoriales portées par d'autres structures et notamment le schéma régional climat air énergie (SRCAE), le schéma de cohérence territoriale du Grand Nevers (SCoT du Grand Nevers), le PCET du CG58, etc.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le lien entre le SRCAE Région Bourgogne et le PCET de Nevers Agglomération :

Intitulé de la fiche action PCET	Lien SRCAE
Réaliser une thermographie aérienne du territoire	Orientations N°15 et N°47
Lancer le concours Famille à Energie Positive	Orientations N° 47, N°48 et N°50
Accompagner le renouvellement du parc de logements public	Orientations N°16 et N°17
Engager une opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	Orientation N°17
Participer à la filière Bâtiment nivernaise	Orientation N°6
Participer à un fonds petits travaux départemental pour lutter contre la précarité énergétique	Orientation N°7
Audits énergétiques des bâtiments communaux et suivi du programme des travaux	Orientation N°18
Maîtriser la consommation d'électricité des réseaux d'éclairage public	Orientation N°17

Développer des actions sur les réseaux d'éclairage public à l'échelle de toutes les communes de Nevers Agglomération	Orientation N°17
Utiliser des matériaux issus du recyclage dans les travaux de Nevers Agglomération	Orientation N°41
Rénovation, gestion et construction exemplaire pour le patrimoine de Nevers Agglomération	Orientations N°18 et N°47
Préparer Nevers Agglomération et les 12 communes à l'ouverture effective du marché de l'électricité	Orientation N°15
Etudier la faisabilité pour valoriser collectivement les CEE au niveau de Nevers Agglomération et de ses communes membres	Orientation N°16
Mettre en œuvre des démarches collectives liées à la maîtrise de l'énergie, aux énergies renouvelables, aux transports et aux déchets par filière et par métier	Orientation N°39
Evaluer le potentiel pour développer les énergies renouvelables sur Nevers Agglomération	Orientations N°42, N°44 et N°45
Développer les réseaux de chaleur	Orientations N° 41 et N°42
Etudier la faisabilité d'un projet de méthanisation des boues de station d'épuration et des bio-déchets	Orientation N°42
Développer de nouveaux projets EnR sur le territoire en développant des financements innovants (fonction des résultats de l'action I et III)	Orientations N°44 et N°45
Permettre la réussite du projet de Poumon Vert	Orientation N°6
Soutien de plusieurs opérations DIA'TERRE annuellement	Orientation N°30
Optimiser la tournée de collecte des déchets	Orientation N°26
Optimiser l'offre de transport en commun	Orientation N°20
Réaliser un schéma de développement des modes de déplacements doux sur Nevers Agglomération	Orientation N°20
Mettre en place un conseiller mobilité sur le territoire	Orientation N°20
Sensibiliser, expérimenter et mettre en œuvre les nouvelles formes de mobilité sur le territoire	Orientations N°20 et N°48
Poursuivre le projet de dématérialisation des processus papier	Orientation N°47
Mettre en place une démarche globale d'achats responsables à Nevers Agglomération	Orientation N°47
Réduire l'impact des immobilisations	Orientation N°21
Sensibilisation des agents	Orientations N°47 et N°48

Approche Environnementale de l'Urbanisme : Projet Euro Auto Hose	Orientation N°12
SCOT du Grand Nevers	Orientation N°9 et 12
Décliner un programme d'animation à destination des citoyens du territoire	orientation N°51
Valoriser les actions réalisées sur le territoire	Orientations N°47 et N°48
Inciter au compostage individuel	Orientations N°47 et N°50
Sensibiliser les habitants au tri sélectif	Orientations N°47 et N°50
Etudier la mise en place d'une tarification incitative	Orientation N°47
Poursuivre le programme EGRIAN	Orientation N°4
Cartographier les vulnérabilités du territoire	Orientations N°3 et N°4
Assurer la cohérence des politiques liées à l'énergie et au climat en créant une gouvernance territoriale	Orientation N°1
Faire connaître l'Espace Info Energie et sensibiliser les administrés sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie	Orientation N°47
Organiser des visites annuelles pour les élus de Nevers Agglomération	Orientation N°45
Décliner une charte d'actions PCET à destination des communes de Nevers Agglomération	Orientation N°1
Affiner la connaissance territoriale liée à la consommation d'énergie	Orientation N°7
Créer l'observatoire du PCET	Orientation N°8
Faire connaître le PCET et éditer un document de communication	Orientation N°47
Réaliser une journée spécifique de communication et de valorisation de l'action politique	Orientation N°50

Partie III Présentation du programme d'actions

3.1 Enjeu I Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public

Dans le cadre de notre diagnostic initial, le secteur des sources fixes qui englobe la consommation d'énergie et l'utilisation des fluides frigorigènes, représente plus d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre. L'enjeu I « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public » apparaît comme le plus fort potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'action de Nevers Agglomération passera principalement par de l'accompagnement, de la sensibilisation et de l'aide pour rénover thermiquement le patrimoine existant de manière à réduire les consommations d'énergie dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels. Une autre partie des efforts portera sur la mise en œuvre d'actions spécifiques afin de tendre vers l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des 12 communes qui composent le territoire.

3.1.1 Orientation I.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public

Fiche action n° 1.1.1 Réaliser la thermographie aérienne du territoire

Fiche action n° 1.1.2 Lancer le concours Famille à Energie Positive

Fiche action n° 1.1.3 Accompagner le renouvellement du parc de logements public

Fiche action n° 1.1.4 Engager une opération Planifiée d'Amélioration de l'Habitat

Fiche action n° 1.1.5 Participer à la filière bâtiment nivernaise

Fiche action n° 1.1.6 Participer au fonds petits travaux départemental pour lutter contre la précarité énergétique

Fiche action n° 1.1.1 Réaliser la thermographie aérienne du territoire

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public »

Axe stratégique 1.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public

Lien SRCAE : Orientations N°15 et N°47

Présentation de l'action

- La thermographie aérienne est un projet qui doit permettre de sensibiliser les administrés et les acteurs du territoire à la nécessité de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur patrimoine et leur faciliter le passage à l'action

Objectifs / enjeux

- Obtenir une cartographie des déperditions thermiques en toiture des bâtiments
- Réaliser une campagne de sensibilisation et de communication sur le thème de la maîtrise de l'énergie
- Informer et conseiller les particuliers sur les travaux à réaliser pour améliorer la performance énergétique de leur patrimoine grâce à l'Espace Info-Energie (EIE)
- Amener les administrés ou tout autre acteur à réaliser ces travaux
- Lancer une action d'envergure territoriale pour favoriser la maîtrise des consommations d'énergie
- Accompagner la démarche de PLH initiée par Nevers Agglomération

Coût de l'action

- coût total : 110 k €

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- L'ensemble des administrés et des acteurs du territoire

Gains attendus

(1,5% d'économie d'énergie sur 5 ans)

- GES : 16 000 teqCO2 (4,3%)
- Energie : 99 000 MWh (7%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de personnes qui participent à la restitution des résultats (salon et EIE)
- Evaluation des travaux et des dépenses réalisés et liés à l'opération

Date de lancement

Action en cours

Calendrier prévisionnel

- Fin 2012 campagne de mesure aérienne
- février / mars 2013 présentation des résultats, assistance et conseils
- 2013 – 2015 : opérations spécifiques de communication et de sensibilisation

Partenaire(s)

LNE / SIEEEN / EIE / CMA

Fiche action n° 1.1.2 Lancer le concours Famille à Energie Positive

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public »

Axe stratégique 1.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public

Lien SRCAE : Orientations N° 47, N° 48 et N° 50

Pilote(s) de l'action
Espace Info-Energie

Présentation de l'action

- Mise en place d'un concours entre familles (réparties en équipe) qui s'engagent à diminuer leur consommation d'énergie avec des éco-gestes et des astuces en agissant de manière ludique. Les participants sont suivis par un conseiller de l'EIE

Objectifs / enjeux - Sensibiliser les habitants du territoire sur la problématique de l'énergie.

- Obtenir rapidement des résultats concrets et chiffrés en termes d'économie d'énergie et de diminution des émissions de GES.
- Valoriser l'action de la collectivité et de l'EIE.
- Favoriser le lien social grâce aux échanges et événements.
- Pérenniser, poursuivre et développer le projet pour les prochaines années.

Coût de l'action

- 6 k€ frais d'organisation et de communication avec la mise en place d'une convention avec l'EIE. Les coûts de participation au concours (rachat d'une licence) sont portés par l'ADEME.

Cible(s) de l'action

- L'ensemble des administrés du territoire

Gains attendus

(200 familles participant au concours avec 8% d'économie d'énergie par famille)

- GES : 91 teq CO2
- Energie : 372 MWh

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de familles prenant part au concours
- Consommation d'énergie économisée et émissions de GES évitées

Date de lancement

- octobre 2012

Calendrier prévisionnel

- Année 1 : octobre 2012 / juin 2013

Partenaire(s)

ADEME / Nevers Agglomération (PCET)

Fiche action n° 1.1.3 Accompagner le renouvellement du parc de logements public

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public »

Axe stratégique 1.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public

Lien SRCAE : Orientations N°16 et N°17

Présentation de l'action

- Accompagnement sectoriel des propriétaires immobiliers (publics) pour l'amélioration de la performance énergétique de leur parc
- Pour le parc HLM : intervention financière de Nevers Agglomération sur les opérations de démolition reconstruction, avec reconstitution de l'offre par une offre BBC

Objectifs / enjeux

- Renouvellement de l'offre HLM sur des secteurs prioritaires
- Production d'une partie de l'énergie sous forme d'énergies renouvelables
- Reconstruction respect réglementation RT2012

Coût de l'action

- Parc HLM : budget consacré par Nevers Agglomération : 1000 k €

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (Service Habitat)

Cible(s) de l'action

- Parc HLM ancien et inadapté aux demandes, situé sur des périmètres de renouvellement urbain
- Ménages modestes

Gains attendus

(Renouvellement de 460 logements)

- GES : 2800 teq CO2 (0,8%)
- Energie : 11050 MWh (0,8%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de logements améliorés
- Amélioration globale de la performance énergétique sur les quartiers HLM

Date de lancement

Phase travaux dès 2013

Calendrier prévisionnel

2013 – 2018

Partenaire(s)

Bailleurs publics
Conseil Régional
Etat

Fiche action n° 1.1.4 Engager une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public »

Axe stratégique 1.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public

Lien SRCAE : Orientation N° 17

Présentation de l'action

- Lutter contre les situations de précarité énergétique
- Pour le parc privé : mise en place d'une OPAH sur les secteurs anciens et dégradés pour inciter les propriétaires à l'amélioration thermique des logements
- L'OPAH est à associer au Programme d'Intérêt Général porté par le CG58 qui couvrira, sur le territoire de Nevers Agglomération, les communes n'ont intégrées dans l'OPAH. Nevers Agglomération fait partie des financeurs du PIG du CG 58.

Objectifs / enjeux

- Création d'une dynamique d'amélioration du parc privé sur des îlots prioritaires
- Production d'une partie de l'énergie sous forme d'énergies renouvelables
- Mobilisation des partenaires locaux

Coût de l'action

- Parc privé : budget consacré par Nevers Agglomération OPAH : 1 200 k €

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (Service Habitat)

Cible(s) de l'action

- Parc privé ancien de centres-villes
- Ménages modestes

Gains attendus

(Amélioration de 160 logements)

- GES : 480 teq CO2 (0.15%)
- Energie : 2400 MWh (0,2%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de logements améliorés

Date de lancement

2014-2016

Calendrier prévisionnel

Etude prévisionnelle en 2013 qui permettra de chiffrer les objectifs
Phase travaux dès 2014

Partenaire(s)

Propriétaires privés
Conseil Régional
Conseil Général
Etat
ALEN

Fiche action n° 1.1.5 Participer à la filière bâtiment nivernaise

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public »

Axe stratégique 1.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public

Lien SRCAE : Orientation N°6

Présentation de l'action

- Préparer les artisans locaux aux futurs défis et aux évolutions liés à leur activité (accessibilité, RT2012, rénovation énergétique, ...)

Objectifs / enjeux

- Faire le point sur les enjeux et les besoins des entreprises locales
- Permettre une montée en compétence
- Valoriser les compétences des entreprises locales (référencement, plateforme ressource, communication)
- Développer des opportunités de marché (ex : thermographie aérienne, accessibilité)

Coût de l'action

- Nul

Pilote(s) de l'action

CMA Nièvre

Cible(s) de l'action

- Entreprises et artisans de la filière
- Acteurs publics et privés

Gains attendus (Indéterminables)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Evolution du nombre d'entreprises formées (FEE BAT, Eco Artisans, Pro de la performance Energétique)
- Suivi du nombre de chantiers locaux réalisés par des entreprises locales (nombre et volume financier)

Date de lancement

2013 - 2014

Calendrier prévisionnel

Mise en place des groupes de travail 2^{ème} semestre 2012 (rythme des réunions trimestrielle)

Partenaire(s)

CAPEB / FFB / ALEN / Nevers Agglomération / Mairie de Nevers / Bailleurs sociaux

Fiche action n° 1.1.6 Participer au fonds petits travaux départemental pour lutter contre la précarité énergétique

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public »

Axe stratégique 1.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public

Lien SRCAE : Orientation N°7

Pilote(s) de l'action

ALEN
CG
SIEEEN

Présentation de l'action

- De nombreux partenaires locaux s'impliquent dans la lutte contre la précarité énergétique qui affecte une forte proportion de ses habitants au regard d'un taux de précarité élevé, d'un parc de logements anciens, des rigueurs climatiques et de choix énergétiques parfois limités.

Objectifs / enjeux

- Apporter une réponse collective et efficace aux difficultés pour certains Nivernais à se chauffer sans obérer leur budget mais aussi améliorer leur confort.

Coût de l'action

- 5 k(e) pour 2013 avec une règle de participation de 20% par dossier dans les conditions définies par le règlement de du fonds

Cible(s) de l'action

- Ménages modestes en situation de précarité énergétique

Gains attendus

(1000 dossiers traités)

- GES : 1130 teq CO2 (0,3%)
- Energie : 4650 MWh (0,4%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de dossiers traités annuellement

Date de lancement

2013 - ...

Calendrier prévisionnel

2013 lancement du fonds

Partenaire(s)

Nevers Agglomération

3.1.2 Orientation 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire

Fiche action n° 1.2.1 Audits énergétiques des bâtiments communaux et suivi du programme des travaux

Fiche action n° 1.2.2 Maîtriser la consommation d'électricité des réseaux d'éclairage public

Fiche action n° 1.2.3 Développer des actions sur les réseaux d'éclairage public à l'échelle de toutes les communes de Nevers Agglomération

Fiche action n° 1.2.4 Utiliser des matériaux issus du recyclage dans les travaux

Fiche action n° 1.2.5 Rénovation, gestion et construction exemplaire pour le patrimoine de Nevers Agglomération

Fiche action n° 1.2.6 Préparer Nevers Agglomération et les 12 communes à l'ouverture effective du marché de l'électricité

Fiche action n° 1.2.7 Etudier la faisabilité pour valoriser collectivement les CEE au niveau de Nevers Agglomération et des communes membres

Fiche action n° 1.2.1 Audits énergétiques des bâtiments communaux et suivi du programme des travaux

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine bâti privé et public »

Axe stratégique 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire

Lien SRCAE : Orientation N° 18

Présentation de l'action

- Auditer le patrimoine des communes de l'agglomération
- Définir un programme de travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux

Objectifs / enjeux

- Que toutes les communes de Nevers Agglomération aient réalisé un audit énergétique de leur patrimoine
- Déterminer le potentiel d'économie d'énergie
- Utiliser de manière rationnelle l'énergie
- Développer le recours aux énergies renouvelables
- Mettre en place un accompagnement énergétique permettant le suivi des consommations des bâtiments (logiciel de suivi et de contrat d'exploitation)
- Suivi des objectifs et capitalisation des expériences entre les communes de Nevers Agglomération

Coût de l'action

- Coût d'un audit variable en fonction du patrimoine de la commune (Possibilité d'obtenir une subvention de la part du SIEEEN avant fin 2012)

Pilote(s) de l'action

**Nevers Agglomération (PCET)
Communes de Nevers
Agglomération
SIEEEN**

Cible(s) de l'action

- Les communes n'ayant pas réalisé leur audit énergétique (Sermoise-sur Loire, Pougues-les-Eaux, Gimouille, Germigny, Saincaize-Meauce, Garchizy)

Gains attendus

(Diminution de 20% des consommations d'énergie sur le périmètre communal, objectif confondu avec l'action 6.1.4)

- GES : 1500 teq CO2 (0,4%)
- Energie : 7750 MWh (0,6%)
- Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre annuel d'audits réalisés
- Nombre de kwh économisés par an

Date de lancement

Actions en cours

Calendrier prévisionnel

Fin des audits 2014

Partenaire(s)

ADEME
Conseil Régional

Fiche action n° 1.2.2 Maîtriser la consommation d'électricité des réseaux d'éclairage public

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine bâti privé et public »

Axe stratégique 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire

Lien SRCAE : Orientation N° 17

Présentation de l'action

- Maîtrise des réseaux d'éclairage public et des consommations d'énergie associées
- Diminuer les consommations d'énergie et les coûts associés aux réseaux d'éclairage public
- Harmoniser les bonnes pratiques entre les communes de Nevers Agglomération

Objectifs / enjeux

- Mettre en place un groupe de travail entre techniciens pour partager les expériences de chaque commune et présenter les meilleures technologies disponibles (lampes nouvelles générations, ballasts électroniques, sélection des vasques, optimisation des horaires d'éclairage, utilisation de réducteur de puissance, coupure nocturne)

Coût de l'action

- Nul

**Pilote de Nevers Agglomération
Nevers Agglomération (PCET)**

Cible(s) de l'action

- Gestionnaires des réseaux publics d'éclairage

Gains attendus

(Diminution de 20% des consommations d'énergie liées à l'éclairage public, objectifs confondus avec l'action 1.2.3)

- GES : 24 teq CO2
- Energie : 280 MWh
- financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de réunions réalisées annuellement

Date de lancement

- 2014 (semestre I)

Calendrier prévisionnel

- 2 réunions par an

Partenaire(s)

SIEEEN
Ville de Nevers
Communes de Nevers Agglomération

Fiche action n° 1.2.3 Développer des actions sur les réseaux d'éclairage public à l'échelle de toutes les communes de Nevers Agglomération

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine bâti privé et public »

Axe stratégique 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire

Lien SRCAE : Orientation N° 17

**Pilote de Nevers Agglomération
Nevers Agglomération (PCET)**

Présentation de l'action

- Maîtrise des réseaux d'éclairage public et des consommations d'énergie associées
- Diminuer les consommations d'énergie et les coûts associés aux réseaux d'éclairage public
- Harmoniser les bonnes pratiques entre les communes de Nevers Agglomération

Objectifs / enjeux

- Poursuivre le groupe de travail, définir et mettre en œuvre un programme de travaux pour dans un premier temps harmoniser les réseaux puis développer des actions innovantes, ambitieuses et collectives.

Coût de l'action

- A définir

Cible(s) de l'action

- Gestionnaires des réseaux publics d'éclairage

Gains attendus

(Objectifs confondus avec l'action 1.2.2)

Indicateur(s) spécifique(s)

- A définir en fonction des actions choisies par le groupe de travail

Date de lancement

- 2016

Calendrier prévisionnel

- A définir

Partenaire(s)

- SIEEEN
- Ville de Nevers
- Communes de Nevers Agglomération

Fiche action n° 1.2.4 Utiliser des matériaux issus du recyclage dans les travaux

Partie Patrimoine et services

- ✓ Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine bâti privé et public »

Axe stratégique 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire

Lien SRCAE : Orientation N°41

Présentation de l'action

- L'action consiste à effectuer une expérimentation avec les mâchefers issus de l'UIOM de Fourchambault. Ces produits peuvent être utilisés dans le cadre de travaux publics (sous-couches routières, remblais ou matériau de comblement)
 - L'expérimentation doit être réalisée en suivant l'arrêté du 18/11/11 relatif au recyclage en technique routière des mâchefers d'incinération de déchets non dangereux et la circulaire DPPR/SEI/BPSIED n° 94-IV-1 du 09/05/94 relative à l'élimination des mâchefers d'incinération des résidus urbains

Objectifs / enjeux

- Expérimenter l'utilisation des mâchefers dans les travaux pour le service « Eau et assainissement »
 - Réduire les coûts des travaux en utilisant des sous-produits de l'incinération (mâchefers)
 - Utiliser un produit qui est à ce jour inutilisé et stocké dans un CET

Coût de l'action

- Nul

Cible(s) de l'action

- Travaux réalisés dans le cadre des activités du service Eau et Assainissement

Gains attendus

(Expérimentation gains indéterminables)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de chantiers utilisant les mâchefers
 - Nombre de tonnes utilisées
 - Gain financier par opération
 - Emission de GES évitées

Date de lancement

2013 (semestre 2)

Calendrier prévisionnel

Expérimentation 2013 semestre 2

Pilote de l'action

Services Eau et Assainissement
 Marchés publics

Partenaire(s)

PCET

Fiche action n° 1.2.5 Rénovation, gestion et construction exemplaire pour le patrimoine de Nevers Agglomération

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Patrimoine et Services

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine bâti privé et public »

Axe stratégique 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire

Lien SRCAE : Orientations N°18 et N°47

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (PCET)

Présentation de l'action

- Mettre en œuvre une gestion des consommations d'énergie et de fluides (eau, électricité, gaz, fuel, papier) pour l'ensemble du patrimoine de Nevers Agglomération
- Valoriser le projet d'agrandissement de l'Hôtel Communautaire auprès des artisans et des entreprises locales (visites)
- Réaliser un audit énergétique (simulation thermique dynamique) pour déterminer les améliorations à réaliser apportant le meilleur rapport coût / efficacité sur la partie de l'Hôtel communautaire déjà existante

Objectifs / enjeux

- Exemplarité, sensibilisation et duplication des savoirs et des compétences
- Développer le savoir-faire des entreprises locales
- Maîtriser les consommations d'énergie et de fluides et les dépenses associées
- Assurer une cohérence thermique entre la partie neuve et la partie ancienne

Coût de l'action

- Acquisition d'un logiciel de suivi (ADEME)

Cible(s) de l'action

- Patrimoine de Nevers Agglomération,
- Artisans et entreprises du BTP

Gains attendus

(Maintien des consommations et des niveaux d'émissions de GES au niveau actuel avec l'agrandissement des bâtiments)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de visites réalisées
- Suivi énergétique

Date de lancement

- 2013

Partenaire(s)

CMA, maîtrise d'ouvrage, ADEME

Fiche action n° 1.2.6 Préparer Nevers Agglomération et les 12 communes à l'ouverture effective du marché de l'électricité

- Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine bâti privé et public »

Axe stratégique 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire

Lien SRCAE : Orientation N° 15

Présentation de l'action

- La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'électricité) a pour objectif de permettre une ouverture effective du marché de l'électricité et prévoit la fin des tarifs réglementés « vert » et « jaune » au plus tard le 31 décembre 2015
- L'action vise à préparer Nevers Agglomération et les communes du territoire aux conséquences de cette loi

Objectifs / enjeux

- Mettre en place un groupe réflexion communautaire pour évaluer les conséquences de l'ouverture du marché de l'électricité et évaluer la faisabilité d'une réponse commune

Coût de l'action

- Non estimable

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- Nevers Agglomération et les 12 communes

Gains attendus (Indéterminables)

- Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de réunions réalisées annuellement
- Nombre de participants par réunion

Date de lancement

2014 (semestre 2)

Calendrier prévisionnel

Le calendrier sera défini lors de la première réunion

Partenaire(s)

Les 12 communes de Nevers Agglomération

Fiche action n° 1.2.7 Etudier la faisabilité pour valoriser collectivement les CEE au niveau de Nevers Agglomération et des communes membres

- Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine bâti privé et public »

Axe stratégique 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de Nevers Agglomération et des communes du territoire

Lien SRCAE : Orientation N° 16

Présentation de l'action

- Mise en place d'un groupe de travail pour évaluer la faisabilité et les modalités d'une valorisation intercommunale,
 - Les CEE sont attribués par les services du ministère chargé de l'énergie, aux acteurs éligibles réalisant des opérations d'économies d'énergie. Nevers Agglomération et les 12 communes sont éligibles à 97 fiches sur les bâtiments tertiaires et 11 fiches sur les réseaux.

Objectifs / enjeux

- Valoriser les CEE aujourd'hui perdus
 - Regrouper les CEE de Nevers Agglomération et des 12 communes pour les valoriser à un meilleur prix
 - Dégager une nouvelle marge de manœuvre financière pour développer des actions de maîtrise de la demande énergétique sur le territoire

Coût de l'action

- Nul

Cible(s) de l'action

- Nevers Agglomération et les 12 communes membres

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET)

Gains attendues (Indéterminables)

- Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de réunions réalisés annuellement
 - Mise en place d'une action collective
 - Quantité de CEE valorisés annuellement
 - % réutilisé pour des travaux d'efficacité énergétique

Date de lancement

2015

Calendrier prévisionnel

Renouvellement annuel de l'action

Partenaire(s)

Les 12 communes de Nevers Agglomération

3.1.3 Orientation 1.3 Maîtriser les consommations d'énergie dans les secteurs industriel et tertiaire

Fiche action n° 1.3.1 Mettre en œuvre des démarches collectives liées à la maîtrise de l'énergie, aux énergies renouvelables, aux transports et aux déchets par filière et par métier

Fiche action n° 1.3.1 Mettre en œuvre des démarches collectives liées à la maîtrise de l'énergie, aux énergies renouvelables, aux transports et aux déchets par filière et par métier

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public »

Axe stratégique 1.3 Maîtriser les consommations d'énergie dans les secteurs industriel et tertiaire

Lien SRCAE : Orientation N°39

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (Service Développement économique)

Présentation de l'action

- Initier et soutenir des démarches collectives par métier liées à la maîtrise de l'énergie, aux énergies renouvelables, aux transports et aux déchets par filière et par métier par le biais d'une convention avec la CCI et CMA.

Objectifs / enjeux

- Communiquer et faire connaître les différentes initiatives « énergie / climat »
- Etre un relai local

Coût de l'action

- Nul

Cible(s) de l'action

- Acteurs économiques

Gains attendus

(Diminution de 10% des consommations d'énergie et production de 5% d'énergies renouvelables pour le secteur industriel)

- GES : 12800 teq CO2 (3,5%)
- Energie : 67250 MWh (4,8%)
- EnR : 33650 MWh (3,1%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre d'opérations organisées annuellement pour promouvoir des initiatives
- Nombre d'entreprises locales ayant entamé une des initiatives identifiées à la suite des actions de promotion

Date de lancement

2014

Calendrier prévisionnel

Animation annuelle

Partenaire(s)

Conseil Régional Bourgogne, CCI, CMA, ADEME, CRESS

3.2 Enjeu 2 Développer l'indépendance énergétique du territoire

Le deuxième enjeu concerne le développement des énergies renouvelables sur Nevers Agglomération. Les diagnostics initiaux ont permis de calculer que le niveau actuel d'énergie d'origine renouvelable dans la consommation finale d'énergie s'élève à environ à 11,5% (160 500 MWh). Ces résultats montrent que la production sur le territoire est faible ce qui le rend extrêmement dépendant des importations d'énergie et fortement vulnérable aux variations des coûts. Une analyse économique du cabinet Ecoact a montré qu'en cas d'augmentation du prix du baril de pétrole⁹ à un niveau de 140\$ et 180\$, le surcoût pour le territoire serait respectivement de 53 000 000 € et 89 000 000 €. L'incertitude (coût et production) qui pèse autour des produits pétroliers doit nous amener à modifier nos modes de production et de consommation d'énergie rapidement.

Les objectifs pour cet enjeu sont de plusieurs ordres : augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire, diversifier et décarboner les sources de production, profiter et maximiser les potentiels locaux, être exemplaire, sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire dans le développement des énergies renouvelables.

3.2.1 Orientation 2.1 Devenir producteur d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables

Fiche action n° 2.1.1 Evaluer le potentiel pour développer les énergies renouvelables sur Nevers Agglomération

Fiche action n° 2.1.2 Développer les réseaux de chaleur

Fiche action n° 2.1.3 Etudier la faisabilité d'un projet de méthanisation des boues de STEP et des bio-déchets

Fiche action n° 2.1.4 Développer de nouveaux projets ENR sur le territoire en développant des financements innovants

⁹ Comparaison réalisée par rapport à un prix du baril de pétrole de 80 \$ et un taux de change euro/dollar de 1€ pour 1.5\$.

Fiche action n° 2.1.1 Evaluer le potentiel pour développer les énergies renouvelables sur Nevers Agglomération

- ✓ Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Développer l'indépendance énergétique du territoire »

Axe stratégique 2.1 Devenir producteur d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables

Lien SRCAE : Orientations N°42, N°44 et N° 45

Pilote(s) de l'action
SIEEEN / CG

Présentation de l'action

- L'objectif de cette prestation est d'apporter des éléments d'information sur l'utilisation actuelle des énergies renouvelables sur le territoire et de réfléchir à des propositions pour augmenter significativement à court et à moyen terme leur part dans la consommation finale d'énergie.
- Définir une stratégie pour atteindre l'objectif « énergie renouvelable » du PCET

Objectifs / enjeux

- Réaliser un bilan des gisements d'énergies renouvelables
- Evaluer les potentialités de développement et élaborer un programme d'actions sur le territoire
- Les objectifs et le programme d'actions seront à étudier et à affiner en fonction des résultats de l'étude. Une étude complémentaire pourrait être lancée.

Coût de l'action

- Nul (un budget de 30 k€ est prévu en cas d'étude complémentaire)

Cible(s) de l'action

- Territoire de Nevers Agglomération

Gains attendus (Indéterminables)

- GES
- Energie
- EnR
- Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Date de lancement de l'étude
- Délais de réalisation

Date de lancement

2013 (semestre 2)

Calendrier prévisionnel

6 mois d'étude

Partenaire(s)

Nevers Agglomération (PCET)
Partenaires territoriaux

Fiche action n° 2.1.2 Développer les réseaux de chaleur

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Développer l'indépendance énergétique du territoire »

Axe stratégique 2.1 Devenir producteur d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables

Lien SRCAE : Orientations N° 41 et N°42

Présentation de l'action

- L'action vise à construire un réseau de chaleur à la sortie de l'incinérateur de Fourchambault pour valoriser la chaleur fatale aujourd'hui perdue
- Cette action est menée dans un premier temps par la mairie de Nevers dans le cadre du renouvellement de la DSP du chauffage urbain du Banlay

Objectifs / enjeux

- Améliorer la valorisation de la chaleur fatale de l'incinérateur
- Développer une chaufferie biomasse d'appoint et de secours
- Substituer de l'énergie fossile aujourd'hui utilisée pour le chauffage et l'ECS par des énergies renouvelables et fatales
- Assurer une certaine stabilité des prix (chaleur et ECS) pour les usagers du réseau
- Permettre à l'incinérateur d'être classé « unité de valorisation »

Coût de l'action

- 25 k € / an : études complémentaires et suivi de la DSP (si prise de compétence)

Pilote(s) de l'action
Mairie de Nevers

Cible(s) de l'action

- Logements, équipements communaux, collèges, lycées, établissements de santé sur les communes de Fourchambault, Varennes-Vauzelles et Nevers

Gains attendus

- GES : 10500 teq CO2 (3%)
- EnR : 41000 MWh (3,7%)
- Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de bâtiments reliés
- Emissions de GES évitées
- Quantité d'énergie d'origine EnR&R consommée

Date de lancement

2011 (action en cours)

Calendrier prévisionnel

- mi-2012 / 1^{er} trimestre 2013 : Appel d'offre (mairie de Nevers)
- Prise de compétence Nevers Agglomération « fourniture de chaleur » (à valider)
- Réalisation des travaux : 2013 /2015

Partenaire(s)

Nevers Agglomération (PCET)

Fiche action n° 2.1.3 Etudier la faisabilité d'un projet de méthanisation des boues de STEP et des bio-déchets

- Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Développer l'indépendance énergétique du territoire »

Axe stratégique 2.1 Devenir producteur d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables

Lien SRCAE : Orientation N°42

Présentation de l'action

- La méthanisation (ou fermentation anaérobie) est un procédé biologique permettant de valoriser des matières organiques en produisant du biogaz (énergie renouvelable) et un digestat utilisé comme fertilisant
- Le biogaz est ensuite soit injecté sur le réseau de gaz après une purification soit utilisé dans une cogénération pour produire de l'électricité et de la chaleur

Objectifs / enjeux

- Evaluer la faisabilité technique et économique de la méthanisation des boues des STEP produites sur Nevers Agglomération et une partie des bio-déchets :
 - principe de méthanisation (cogénération / injection réseau)
 - faisabilité technique (quantité de boues/ bio-déchets), implantation
 - faisabilité économique : coûts d'investissement/de fonctionnement/gains financier / durée d'amortissement...

Coût de l'action

- Etude de faisabilité : 30 k€

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- Une partie des déchets produits sur Nevers Agglomération

Gains attendus

(Production de 7000 MWh d'EnR)

- GES : 1700 teq CO2 (0,45%)
- EnR : 7000 MWh (0,7%)
- Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Respect des délais de réalisation de l'étude
- Qualité de l'étude

Date de lancement

2013 (semestre 1)

Calendrier prévisionnel

6 mois d'étude

Partenaire(s)

Bureau d'études spécialisé

Fiche action n° 2.1.4 Développer de nouveaux projets ENR sur le territoire en développant des financements innovants

- ✓ Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Développer l'indépendance énergétique du territoire »

Axe stratégique 2.1 Devenir producteur d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables

Lien SRCAE : Orientation N°44 et N° 45

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (PCET)

Présentation de l'action

- Développer de nouveaux projets ENR sur le territoire. La définition précise de cette action est soumise aux résultats des actions n° 2.1.1 « Evaluer le potentiel pour développer les énergies renouvelables sur Nevers Agglomération » et n° 2.1.3 « Etudier la faisabilité d'un projet de méthanisation des boues de STEP et des bio-déchets »
- Une attention particulière sera portée sur l'utilisation de financement innovant pour le développement de ces projets.

Objectifs / enjeux

- Atteindre un niveau de production équivalent à 256 000 MWh par an en 2020 d'énergie renouvelable et de récupération (23.08% de la consommation d'énergie prévue en 2020)

Coût de l'action

- Non défini

Cible(s) de l'action

- Territoire de Nevers Agglomération

Gains attendus

- (Production de 20000 MWh supplémentaires)**
- EnR : 20000 MWh (1,8%)
 - Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

Non défini

Date de lancement

2016 (définition du programme d'actions)

Calendrier prévisionnel

Non défini

Partenaire(s)

3.2.2 Orientation 2.2 Favoriser le développement des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles

Fiche action n° 2.3.1 Permettre la réussite du projet de Poumon Vert

Fiche action n° 2.3.2 Soutenir les opérations pilotes DIA'TERRE

Fiche action n° 2.2.1 Permettre la réussite du projet de Poumon Vert

Partie Territoire

- Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Développer l'indépendance énergétique du territoire »

Axe stratégique 2.2 Favoriser le développement des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles

Lien SRCAE : Orientation N°6

Présentation de l'action

- La réflexion menée par la Mairie de Nevers et différents partenaires a mis en évidence l'intérêt de redynamiser l'activité maraîchère dans le secteur périurbain du quartier de la Baratte.
- La proximité de la ville favorise la possibilité d'un circuit court producteur consommateur accompagné d'une pépinière agricole pour favoriser l'activité de maraîchage

Objectifs / enjeux

Pour le PCET, l'objectif sera de favoriser la réalisation du projet de Poumon Vert dans toutes ses composantes en :

- Soutenant financièrement l'installation de la pépinière (chambre froide)
- Sensibilisant les administrés sur les filières courtes et l'intérêt de consommer des denrées produites localement (réalisation d'une fiche de sensibilisation)
- Intégrant les sentiers de randonnées prévus dans le cadre du Poumon Vert dans l'étude sur le développement des modes de déplacements doux sur Nevers Agglomération
- Aidant à la réalisation d'un diagnostic foncier pour répertorier les terrains libres sur Nevers Agglomération et favoriser l'installation des maraîchers

Coût de l'action

- Soutien financier achat d'une chambre froide : 19 k€
- Réalisation de la fiche de sensibilisation : 1 k€

Pilote(s) de l'action
Mairie de Nevers

Cible(s) de l'action

- Maraîchers, Administrés

Gains attendus

(Diminution de 20% de la consommation de la chambre froide)

- GES : 0,7 teq CO2
- Energie : 8,4 MWh
- EnR

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de maraîchers dans la pépinière
- Réalisation du diagnostic foncier
- Soutien financier
- Réalisation de la fiche de sensibilisation

Date de lancement

2013 (semestre 2)

Calendrier prévisionnel

- Soutien financier en 2013
- Diagnostic foncier et fiche de sensibilisation en 2014

Partenaire(s)

Nevers Agglomération / CG / CA / PNSM / CERD

Fiche action n° 2.2.2 Soutenir les opérations pilotes DIA'TERRE

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ☐ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Développer l'indépendance énergétique du territoire »

Axe stratégique 2.2 Favoriser le développement des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles

Lien SRCAE : Orientation N°30

Pilote(s) de l'action
FD Cuma

Présentation de l'action

Soutenir financièrement la mise en place de session de formation Dia'terre®. Dia'terre® est un outil de diagnostic énergie-gaz à effet de serre à l'échelle de l'exploitation agricole. Dia'terre® permet de réaliser le bilan de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de l'exploitation. Il présente les intérêts d'avoir une approche globale (énergie + gaz à effet de serre, y compris les variations de stock de carbone dans les sols) et une méthode commune entre organismes agricoles.

Objectifs / enjeux

- Favoriser la prise en compte des enjeux climatiques et énergétiques,
- Apporter une aide financière aux agriculteurs qui souhaitent réaliser un diagnostic énergie – gaz à effet de serre

Coût de l'action

- Soutien pour la réalisation de formation Dia'Terre® : 300€ par agriculteurs pour 10 opérations : coût annuel 3 k€

Cible(s) de l'action

- Agriculteurs présents sur le territoire

Gains attendus

- GES : 1100 teq CO2 (0,3%)
- Energie : 1300 Mwh (0,1%)
- EnR

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de personnes soutenues

Date de lancement

2016

Calendrier prévisionnel

- lancement 2016 (semestre 1)

Partenaire(s)

Nevers Agglomération (PCET)

3.3 Enjeu 3 Réduire l'impact environnemental des déplacements

La mobilité est un enjeu majeur pour le territoire de Nevers Agglomération qui mélange des problématiques rurales et urbaines. Le transport (déplacement de personnes et fret) est le deuxième poste émetteur recensé par le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre avec plus de 78 000 teqCO₂ pour l'année 2010. Un des enjeux du PCET sera de permettre le développement d'une mobilité durable sur le territoire c'est-à-dire des déplacements qui impactent moins l'environnement et qui restent économiques et faciles d'accès.

L'objectif de cet enjeu sera de réduire dans un premier temps la part des transports individuels motorisés avec une réflexion sur l'offre de transport en commun de Nevers Agglomération, le développement des formes de mobilité douce (marche à pied, vélo, etc.) pour les déplacements professionnels et de loisirs, le déploiement des plans de déplacement (entreprise, inter-entreprise, d'établissements scolaires, sur les zones d'activité, etc.), la sensibilisation et l'exemplarité de l'administration.

3.3.1 Orientation 3.1 Améliorer les offres de transports existantes

Fiche action n° 3.1.1 Optimiser la tournée de collecte des déchets

Fiche action n° 3.1.2 Optimiser l'offre de transport en commun

Fiche action n° 3.1.3 Réaliser un schéma de développement des modes de déplacement doux sur Nevers Agglomération

Fiche action n° 3.1.4 Mettre en place un conseiller mobilité sur le territoire

Fiche action n° 3.1.1 Optimiser la tournée de collecte des déchets

Partie Patrimoine et Services

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'impact environnemental des déplacements »

Axe stratégique 3.1 Améliorer les offres de transports existantes

Lien SRCAE : Orientation N°26

Présentation de l'action

- En France, depuis la loi du 15 juillet 1975, la collecte et le traitement des déchets ménagers sont assurés par les communes ou les EPCI
- Chaque organisme choisit son organisation et surtout les déchets qu'il souhaite collecter sélectivement et la manière de les collecter
- Il est nécessaire d'étudier les tournées de collecte afin de rationaliser l'organisation, de maîtriser les coûts tout en garantissant la qualité de service

Objectifs / enjeux

- Réorganiser la tournée de collecte des déchets sur Nevers Agglomération en garantissant un niveau de service équivalent
- Diminuer les kilomètres parcourus par camion et réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES associées

Coût de l'action

- Phase 1 : audit de l'organisation des collectes : 35 k€
- Phase 2 : Etude et proposition des scénarios d'optimisation des collectes : 20 k€
- Phase 3 : Assistance dans la mise en œuvre du plan d'actions : 10 k€

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (Service Déchets)

Cible(s) de l'action

- Ensemble des administrés du territoire

Gains attendus (Indéterminables)

- GES
- Energie
- Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Réalisation de l'étude dans le temps imparti
- Mise en œuvre des nouvelles tournées de collecte
- Suivi des consommations d'énergie associées

Date de lancement

Action en cours

Calendrier prévisionnel

Fin d'étude préliminaire en 2013 (semestre 1)

Partenaire(s)

Communes de Nevers Agglomération, Bureau d'études

Fiche action n° 3.1.2 Optimiser l'offre de transport en commun

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'impact environnemental des déplacements »

Axe stratégique 3.1 Améliorer les offres de transports existantes

Lien SRCAE : Orientation N°20

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (Service Transport)

Présentation de l'action

- En tant qu'autorité organisatrice des transports en commun et dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public, Nevers Agglomération a lancé une étude préliminaire pour réfléchir à un nouveau réseau de transport en commun en collaboration avec différents partenaires

Objectifs / enjeux

- Favoriser le report modal de la voiture vers les transports en commun ce qui permettra de diminuer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre associées
 - Optimiser le futur réseau de transport en commun
 - Améliorer la réponse aux besoins des administrés en matière de transport en commun

Coût de l'action

- Coût de l'étude initiale : 70 k€

Cible(s) de l'action

Ensemble des administrés du territoire

Gains attendus

(Réduire de 15% les déplacements des résidents en voiture, objectif global Enjeu 3)

- GES : 5800 teq CO2 (1,6%)
- Energie : 21600 MWh (1,6%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Réalisation de l'étude dans le temps imparti

Date de lancement

Action en cours

Calendrier prévisionnel

Fin de l'étude en 2012

Partenaire(s)

Bureau d'études, Communes du territoire, CG, Région Bourgogne

Fiche action n° 3.1.3 Réaliser un schéma de développement des modes de déplacement doux sur Nevers Agglomération

- Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Réduire l'impact environnemental des déplacements »

Axe stratégique 3.1 Améliorer les offres de transports existantes

Lien SRCAE : Orientation N°20

Présentation de l'action

- Un schéma de développement des modes de déplacement doux vise à promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture (vélos, marche à pied), sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes et améliorer le cadre de vie des habitants (moins de bruit, moins de pollutions, ...)
- Il concerne les déplacements professionnels et de loisirs

Objectifs / enjeux

- Dresser le bilan initial : connaître les pratiques des piétons et des cyclistes, les aménagements actuels, les potentiels d'aménagement et les pôles générateurs de trafic ou à desservir
- Elaborer le schéma : réfléchir à un maillage hiérarchisé du réseau (zone 30, bande cyclable, piste cyclable, cheminements piétons, etc.), réfléchir à la possibilité de créer une politique « vélo » dans une vision globale des déplacements et de l'urbanisme. Inventorier et hiérarchiser les actions

Coût de l'action

- Etude menée par un bureau d'étude : 40 k€

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (Service Transport / PCET)

Cible(s) de l'action

- Ensemble des administrés du territoire

Gains attendus

(Réduire de 15% les déplacements des résidents en voiture, objectif global Enjeu 3)

- GES : 5800 teq CO2 (1,6%)
- Energie : 21600 MWh (1,6%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Réalisation de l'étude

Date de lancement

2013 (semestre 2)

Calendrier prévisionnel

Etude prévue au cours du semestre 2 2013

Partenaire(s)

Communes de Nevers Agglomération

Fiche action n° 3.1.4 Mettre en place un conseiller mobilité sur le territoire

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'impact environnemental des déplacements »

Axe stratégique 3.1 Améliorer les offres de transports existantes

Lien SRCAE : Orientation N°20

Présentation de l'action

Le conseiller en mobilité réalisera différentes missions comme le diagnostic mobilité à l'échelle d'une personne, d'un établissement ou d'un territoire, (conseils personnalisés, préconisations ou plan d'actions). Il organise et anime des opérations de communication et de promotion autour du management de la mobilité et des transports alternatifs. Il mène des actions de sensibilisation et de pédagogie sur la mobilité durable et accueille et informe le public et les différents acteurs du territoire.

Objectifs / enjeux

- Favoriser les nouvelles formes de mobilité et l'utilisation des transports en commun,
- Promouvoir et réaliser des Plans de Déplacement sur Nevers Agglomération et notamment pour les entreprises et les acteurs publics,
- Conseiller les différentes structures sur leurs problèmes liés à la mobilité
- Promouvoir et sensibiliser

Coût de l'action

Recrutement d'une personne dédiée : 36 k€ à 45 k€ par an

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération / ALEN / CCI / CMA

Cible(s) de l'action

Ensemble des administrés du territoire

Gains attendus

(Réduire de 15% les déplacements des résidents en voiture, objectif global Enjeu 3)

- GES : 5800 teq CO2 (1,6%)
- Energie : 21600 MWh (1,6%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Recrutement d'un conseiller

Date de lancement

2016

Calendrier prévisionnel

2016 (semestre I)

Partenaire(s)

SIEEEN / Collectivités publiques

3.3.2 Orientation 3.2 Développer les nouvelles formes de mobilité et favoriser l'intermodalité

Fiche action n° 3.2.1 Sensibiliser, expérimenter et mettre en œuvre les nouvelles formes de mobilité sur le territoire

Fiche action n° 3.2.I Sensibiliser, expérimenter et mettre en œuvre les nouvelles formes de mobilité

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'impact environnemental des déplacements »

Axe stratégique 3.2 Développer les nouvelles formes de mobilité et favoriser l'intermodalité

Lien SRCAE : Orientations N°20 et N°48

Présentation de l'action

L'action vise à développer les nouvelles formes de mobilité douce (marche à pied, vélo, etc.) pour les déplacements professionnels et de loisirs dans le cadre de plans de déplacement (inter-entreprise et établissements scolaires), la mise en place d'actions de sensibilisation et l'exemplarité de l'administration.

Objectifs / enjeux

- Mettre en œuvre des actions locales lors de la semaine européenne de la mobilité et participer au projet « Au travail sans ma voiture »
- Réaliser un plan de déplacement à l'échelle de plusieurs établissements scolaire (développer des démarches d'éco-mobilité en direction des publics scolaires, améliorer la mobilité autour des établissements scolaires, former et sensibiliser un public spécifique)
- Mettre en place le programme d'action du PDIE de Nevers Agglomération et de l'entreprise Keolis et essayer la démarche vers d'autres structures de Nevers Agglomération

Coût de l'action

- Accompagnement par les différentes actions : 72k€

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (Service Transport / PCET)

Cible(s) de l'action

- Ensemble des administrés du territoire
- Cibles spécifiques des actions

Gains attendus

(Réduire de 15% les déplacements des résidents en voiture, objectif global Enjeu 3)

- GES : 5800 teq CO2 (1,6%)
- Energie : 21600 MWh (1,6%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre d'acteurs qui participent au projet
- Respect des délais
- Mise en œuvre des plans de déplacement
- Réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES associées

Date de lancement

2013

Partenaire(s)

Communes de Nevers Agglomération, délégataire du réseau de transport en commun, SIEEEN, CG, BME, CCI, CMA, Conseil Régional, ADEME, Etablissements scolaires

3.4 Enjeu 4 Réduire l’empreinte carbone sur le territoire et développer les éco-activités

L’ensemble des acteurs et des administrés du territoire ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Il s’agira à travers cet enjeu de mobiliser l’ensemble des forces vives du territoire et de montrer que Nevers Agglomération et les communes du territoire sont elles aussi engagées dans cette voie. Un travail de sensibilisation et de communication sera réalisé pour montrer que les changements sont possibles et que de nombreuses initiatives sont déjà en cours sur le territoire.

3.4.1 Orientation 4.1 Faire de Nevers Agglomération et des communes du territoire des administrations éco-responsables

Pour cette orientation, l’objectif sera d’utiliser Nevers Agglomération comme une structure d’expérimentation et de capitaliser de l’expérience avant de proposer la généralisation de ces pratiques aux communes membres de l’agglomération.

Fiche action n° 4.1.1 Poursuivre le projet de dématérialisation des processus papier

Fiche action n° 4.1.2 Mettre en place une démarche globale d’achats responsables

Fiche action n° 4.1.3 Réduire l’impact des immobilisations

Fiche action n° 4.1.4 Sensibiliser des agents

Fiche action n° 4.1.5 Approche Environnementale de l’urbanisme : projet Euro Auto Hose

Fiche action n° 4.1.6 SCOT du Grand Nevers

Fiche action n° 4.1.1 Poursuivre le projet de dématérialisation des processus papier

Partie Patrimoine et Services

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.1 Faire de Nevers Agglomération et des communes du territoire des administrations éco-responsables

Lien SRCAE : Orientation N°47

Pilote(s) de l'action
Direction Générale

Présentation de l'action

- Dans le cadre de la gestion des finances publiques et des échanges administratifs, Nevers Agglomération travaille depuis plusieurs années sur la dématérialisation des processus papier avec le développement de l'e-parapheur et la démarche de dématérialisation des courriers entrants, sortants et des factures
- Ce projet se poursuivra dans les prochaines années pour tendre vers « le 0 papier »

Objectifs / enjeux

- Poursuivre le projet de dématérialisation des courriers avec la partie courrier sortant
- Développer l'e-parapheur avec la signature électronique du Président et l'envoi des courriers de convocation de manière électronique

Coût de l'action

- 23 k€

Cible(s) de l'action

- Ensemble des élus et des agents de Nevers Agglomération

Gains attendus

(Réduction de 10% de la consommation de papier)

- GES : 1,2 teq CO2

Indicateur(s) spécifique(s)

- Réalisation des actions prévues en 2013

Date de lancement

Actions en cours

Calendrier prévisionnel

Actions à réaliser en 2013

Fiche action n° 4.1.2 Mettre en place une démarche globale d'achats responsables

Partie Patrimoine et Services

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.1 Faire de Nevers Agglomération et des communes du territoire des administrations éco-responsables

Lien SRCAE : Orientation N°47

Présentation de l'action

- La mise en place d'une démarche globale d'achats responsables doit nous permettre de réfléchir aux impacts environnementaux et sociaux des achats matériels et immatériels effectués par Nevers Agglomération
- L'objectif sera de définir des outils qui permettent d'effectuer des achats de produits ou de services à prestation identique et à coût global équivalent en s'assurant que ceux-ci ont moins d'impact tout au long de leur cycle de vie

Objectifs / enjeux

- Sensibiliser les agents de Nevers Agglomération à la mise en place de cette démarche globale
- Définir une base de critères environnementaux et sociaux à intégrer dans chaque marché
- Renforcer les critères de performance énergétique pour les achats d'équipement (véhicules, matériel informatique, matériel technique...)
- Insérer des critères environnementaux dans les marchés de travaux (réutilisation de matériaux, gestion des déchets de chantiers...)
- Intégrer le critère de coût global (coût d'achat et de fonctionnement)

Coût de l'action

- Nul

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET) / Service Achats

Cible(s) de l'action

- Ensemble des services de Nevers Agglomération

Gains attendus

(50% des achats concernés en 2020, gains indéterminables)

- GES
- Energie
- Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Pourcentage de marché intégrant ces critères

Date de lancement

Actions en cours

Calendrier prévisionnel

- Finalisation de la base de critères sociaux et environnementaux pour chaque marché (2013)
- Définition des autres critères d'achat en fonction du renouvellement des marchés (2013 - 2014)

Fiche action n° 4.1.3 Réduire l'impact des immobilisations

Partie Patrimoine et Services

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.1 Faire de Nevers Agglomération et des communes du territoire des administrations éco-responsables

Lien SRCAE : Orientation N°21

Présentation de l'action

- Le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre a montré que les immobilisations ont un impact carbone non négligeable
- Nevers Agglomération possède une flotte de véhicules et un parc informatique très importants, il s'agira à travers cette action de les moderniser et réduire les émissions de GES générées.

Objectifs / enjeux

- Définir un programme de renouvellement des flottes de bus avec l'achat de bus « haute technologie »
- Mettre en œuvre le programme de renouvellement des bennes à ordures ménagères (1/an)
- Poursuivre les actions sur le matériel informatique (augmentation de la durée de vie du matériel et virtualisation des serveurs)

Coût de l'action

- A définir en fonction des cibles (bus, BOM, matériel informatique)

Pilote(s) de l'action

Services Transports, Déchets et Informatique

Cible(s) de l'action

- Nevers Agglomération (PCET) / Service Achats

Gains attendus

(Réduction de 5% des immobilisations)

- GES : 430 teq CO2
- Energie
- Financier

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de bus dit « à haute technologie » en service
- Nombre de BOM renouvelées annuellement
- Durée de vie moyenne du matériel informatique
- Nombre de serveurs virtualisés

Date de lancement

Actions en cours

Calendrier prévisionnel

Calendrier de renouvellement à fixer annuellement en fonction des besoins

Fiche action n° 4.1.4 Sensibiliser les agents de Nevers Agglomération

Partie Patrimoine et Services

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.1 Faire de Nevers Agglomération et des communes du territoire des administrations éco-responsables

Lien SRCAE : Orientations N°47 et N°48

Présentation de l'action

- Informer et sensibiliser les agents de Nevers Agglomération est un point central du PCET, l'objectif étant de faire évoluer les comportements individuels et de faire accepter les nouvelles orientations et directives de l'administration
- Les supports de communication et les contenus devront favoriser les échanges entre agents et faciliter les changements de comportements

Objectifs / enjeux

- Réalisation d'animations (au moins une par an)
- Création d'une fiche de sensibilisation pour les nouveaux agents
- Ecriture d'une lettre d'information annuelle dématérialisée
- Création de supports de sensibilisation

Coût de l'action

- Mise en œuvre des actions de communication : 3 k€ / an

Gains attendus

(Réduction de 2% par des consommations d'énergie)

- GES : 11 teq CO2
- Energie : 57 MWh

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre d'opérations de communication réalisées annuellement
- Réalisation de la fiche de sensibilisation des nouveaux agents
- Nombre de supports de sensibilisation créés par an

Date de lancement

2013

Calendrier prévisionnel

- Début des animations lors de la semaine du DD 2013
- Un support de sensibilisation et une lettre d'information par an
- Fiche de sensibilisation pour les nouveaux agents (2014 semestre 2)

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- Ensemble des élus et des agents de Nevers Agglomération

Fiche action n° 4.1.5 Approche Environnementale de l'Urbanisme : Projet Euro Auto Hose

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.1 Faire de Nevers Agglomération et des communes du territoire des administrations éco-responsables

Lien SRCAE : Orientation N° 11

Présentation de l'action

Le secteur Ouest du Parc d'Activités de Nevers Est est en cours de mutation. Il est constitué pour partie d'une friche industrielle de 10 ha dont Nevers Agglomération est acquéreur et pour partie d'entreprises en cours de mutation. Il devient donc nécessaire d'accompagner cette évolution. L'ambition des élus de Nevers Agglomération sur l'avenir de ce secteur est très élevée. Ils souhaitent en faire un pôle d'activités structurant et innovant qui sera synonyme de redynamisation pour l'ensemble du Parc d'Activités.

Conformément à la Loi MOP, l'étude préliminaire, associées aux études complémentaires, vont permettre à Nevers Agglomération d'arrêter le parti pris d'ensemble pour l'aménagement et le devenir de ce secteur en fonction des objectifs et des scénarii déterminés.

Nevers Agglomération souhaite intégrer une approche environnementale à l'urbanisme dans les études préalable à l'aménagement du site.

Objectifs / enjeux

- Réaliser une AEU qui entre dans le cadre du plan énergie climat bourgogne (fiche action approches territoriales urbanisme et transports)

Coût de l'action

- Nevers Agglomération (Autofinancement) : 3 515 € / ADEME Bourgogne : 14 060

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération

Cible(s) de l'action

- entreprises du territoire
- étudiant chercheurs et jeune entrepreneurs

Gains attendus (Indéterminables)

- GES
- Energie

Indicateur(s) spécifique(s)

- Réalisation de l'étude dans les délais impartis

Date de lancement

- Lancement de l'étude : 7 décembre 2012

Calendrier prévisionnel

- livraison de l'étude : 7 mai 2012

Partenaire(s)

ADEME, CRB, ETAT, CG58

Fiche action n° 4.1.6 SCOT du Grand Nevers

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.1 Faire de Nevers Agglomération et des communes du territoire des administrations éco-responsables

Lien SRCAE : Orientations N°9 et N°12

Pilote(s) de l'action
SCOT du Grand Nevers

Présentation de l'action

Document d'urbanisme institué par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Schéma de COhérence Territoriale doit permettre une organisation harmonieuse du territoire en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux à l'échelle du bassin de vie. Ce schéma s'impose aux documents de planification et d'aménagement réalisés à l'échelle communale ou intercommunale, tels que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les Plans de Déplacements Urbains (PDU) et les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH).

Objectifs / enjeux

- Définir un document d'orientation qui dessine les grands choix de développement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années
- Renforcer la solidarité intercommunale et le dialogue entre urbain et rural

Coût de l'action

- Nul

Cible(s) de l'action

Les 49 communes présentes dans le périmètre d'élaboration du SCoT (soit plus de 97.000 habitants)

Gains attendus

(Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 2%, gains liés à l'énergie indéterminable)

- GES : 7400 teq CO2 (2%)
- Energie

Indicateur(s) spécifique(s)

- Réalisation de l'étude dans les délais impartis
- Acceptation des documents du SCOT

Date de lancement

- Action en cours

Calendrier prévisionnel

- Approbation en décembre 2013

Partenaire(s)

Ensemble des partenaires institutionnels

3.4.2 Orientation 4.2 Sensibiliser les citoyens aux conséquences de nos modes de vie et de consommation et valoriser les démarches engagées sur le territoire

Fiche action n° 4.2.1 Décliner un programme d'animation à destination des citoyens du territoire

Fiche action n° 4.2.2 Valoriser les actions réalisées sur le territoire

Fiche action n° 4.2.1 Décliner un programme d'animation à destination des citoyens du territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.2 Sensibiliser les citoyens aux conséquences de nos modes de vie et de consommation et valoriser les démarches engagées sur le territoire

Lien SRCAE : Orientation N°5 I

Présentation de l'action

- Programmer, mettre en œuvre, suivre et animer un programme complet de sensibilisation et de mobilisation des acteurs du territoire face aux risques climatiques et énergétiques
- Développer l'information afin de mobiliser à court, moyen et long terme les acteurs du territoire.

Objectifs / enjeux

- Animation à destination des administrés (calendrier perpétuel ; événements spécifiques, etc.) sur le développement durable, l'énergie et le climat.
- Mise en place d'actions à destination des scolaires (journée des sciences, projets tuteurés, etc.) sur le développement durable, l'énergie et le climat.

Coût de l'action

- coût annuel : 5 k€

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET) / EIE

Cible(s) de l'action

- Ensemble des administrés de Nevers Agglomération

Gains attendus

(Réduire de 0,5% les consommations d'énergie annuellement, action confondue avec l'action 4.2.2)

- GES : 3500 teq CO2 (1%)
- Energie : 17750 MWh (1,3%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre d'animations réalisées annuellement et nombre de participants
- Nombre de calendriers distribués

Date de lancement

2012 (semestre 2)

Calendrier prévisionnel

- Distribution du calendrier (2013 semestre 1)
- Animation en fonction des événements annuels

Partenaire(s)

Communes de Nevers Agglomération, scolaires, associations

Fiche action n° 4.2.2 Valoriser les actions réalisées sur le territoire

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.2 Sensibiliser les citoyens aux conséquences de nos modes de vie et de consommation et valoriser les démarches engagées sur le territoire

Lien SRCAE : Orientations N°47 et N°48

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (PCET) /
Service communication

Présentation de l'action

- Informer régulièrement les habitants du territoire sur les bonnes pratiques dans le cadre privé et professionnel
- L'action devra permettre de valoriser les initiatives déjà engagées sur le territoire (administrés, associations, entreprises, collectivités), montrer qu'une dynamique d'actions est déjà en cours et créer un retour d'expérience.

Objectifs / enjeux

- Création d'un document spécifique annuel distribué avec le journal de Nevers Agglomération et les journaux communaux
- Réalisation de reportage sur les actions en cours et les retours d'expérience dans 4 rubriques (administrés / associations / entreprises / collectivités)

Coût de l'action

- 2k€ : Mise en page/illustration/impression docs

Cible(s) de l'action

- Ensemble des acteurs du territoire

Gains attendus

(Réduire de 0,5% les consommations d'énergie annuellement, action confondue avec l'action 4.2.1)

- GES : 3500 teq CO2 (1%)
- Energie : 17750 MWh (1,3%)

Indicateur(s) spécifique(s)

- Respect des délais
- Nombre de documents distribués

Date de lancement

2014

Calendrier prévisionnel

- Edition d'un document par an (semestre I)

Partenaires

Communes de Nevers Agglomération, entreprises, associations

3.4.3 Orientation 4.3 Réduire l'impact des déchets sur le territoire

Fiche action n° 4.3.1 Inciter au compostage individuel

Fiche action n° 4.3.2 Sensibiliser les administrés à la collecte sélective des déchets

Fiche action n° 4.3.3 Etudier la mise en place d'une tarification incitative

Fiche action n° 4.3.I Inciter au compostage individuel

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.3 Réduire l'impact des déchets sur le territoire

Lien SRCAE : Orientations N°47 et N°50

Présentation de l'action

- Le compostage est un procédé naturel qui consiste à décomposer la matière organique en matière minérale en présence d'air (milieu aérobie)
- Cette dégradation est le résultat de l'action de microorganismes et de champignons
- Dans le cadre de cette action I, seuls les déchets putrescibles et quelques déchets papiers sont généralement utilisés

Objectifs / enjeux

- Déployer le compostage individuel sur l'agglomération après une année d'expérimentation
- Réduire la production de déchets à incinérer et diminuer les émissions de GES associées
- Sensibilisation à l'écocitoyenneté

Coût de l'action

- 100 k€ : déploiement de 5000 composteurs et plan de communication

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (Service Déchets)

Cible(s) de l'action

- Les habitants en pavillon individuel de Nevers Agglomération

Gains attendus

- GES : 120 teq CO2

Indicateur(s) spécifique(s)

- Respect des délais
- Nombre de composteurs distribués
- Quantité de déchets non traités par l'incinérateur

Date de lancement

2013 : lancement de la phase d'expérimentation avec 22 composteurs

Calendrier prévisionnel

Le calendrier sera affiné au cours de l'année 2013

Fiche action n° 4.3.2 Sensibiliser les administrés à la collecte sélective des déchets

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.3 Réduire l'impact des déchets sur le territoire

Lien SRCAE : Orientations N°47 et N°50

Présentation de l'action

- La collecte sélective est une action consistant à séparer et à récupérer les déchets selon leur nature à la source.
- Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi ou le recyclage en évitant leur simple destruction par incinération

Objectifs / enjeux

- Poursuivre les campagnes de sensibilisation menées par les agents de Nevers Agglomération
- Réduire la quantité de déchets incinérés et diminuer les émissions de GES associées
- Sensibilisation à l'écocitoyenneté

Coût de l'action

- 6 k€ / an : campagne de communication

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (Service Déchets)

Cible(s) de l'action

- L'ensemble des administrés

Gains attendus

(Diminuer le taux de refus du tri et atteindre 20%, actuellement 23%, gains indéterminables)

- GES
- Energie

Indicateur(s) spécifique(s)

- Taux de refus du tri
- Quantité de déchets collectés sélectivement

Date de lancement

Action en cours

Calendrier prévisionnel

Campagne d'information tout au long de l'année

Fiche action n° 4.3.3 Etudier la mise en place d'une tarification incitative

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Réduire l'empreinte carbone sur le territoire »

Axe stratégique 4.3 Réduire l'impact des déchets sur le territoire

Lien SRCAE : Orientation N°47

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (Service Déchets)

Présentation de l'action

- La tarification incitative consiste à facturer réellement la quantité de déchets produite, de façon à inciter les usagers à mieux trier et à réduire leurs déchets
- Les usagers sont équipés de divers « compteurs » : des bacs à déchets munis de puces électroniques, des badges permettant l'ouverture des bornes d'apport volontaire ou des badges d'accès aux déchèteries.

Objectifs / enjeux

- Evaluer les modalités de mise en œuvre de la tarification incitative
- Réduire la quantité de déchets incinérés et diminuer les émissions de GES associées
- Favoriser le tri sélectif des déchets

Coût de l'action

- A évaluer

Cible(s) de l'action

- Les habitants de Nevers Agglomération

Gains attendus (Indéterminables)

- GES
- Energie

Indicateur(s) spécifique(s)

- Réalisation de l'étude dans les délais impartis

Date de lancement

Etude en cours

Calendrier prévisionnel

A définir à l'issue de l'étude

Partenaire(s)

ADEME

3.5 Enjeu 5 Adaptation aux changements climatiques

La lutte contre les changements climatiques est composée de deux volets d'actions. Le premier concerne l'atténuation des changements climatiques et cherche à limiter l'accroissement des concentrations en gaz à effet de serre dans l'atmosphère (enjeux 1 à 4). Le deuxième concerne l'adaptation aux changements climatiques et désigne les stratégies et les actions mises en œuvre pour réduire notre vulnérabilité face à un effet réel ou attendu des changements climatiques (enjeu 5) et adapter notre territoire.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération a déjà engagé un programme face à un effet attendu qui concerne le risque inondation avec le programme EGRIAN mis en place depuis plusieurs années. Une autre partie de l'action consiste à débiter une étude pour approfondir la connaissance territoriale et envisager des actions face aux effets prévisibles du changement climatique.

3.5.1 Orientation 5.1 Réduire le risque inondation

Fiche action n° 5.1.1 Poursuivre le programme EGRIAN

Fiche action n° 5.1.1 Poursuivre le programme EGRIAN

Partie Territoire

- Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Adaptation aux changements climatiques »

Axe stratégique 5.1 Réduire le risque inondation

Lien SRCAE : Orientation N°4

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (Direction de l'Environnement et du Développement Durable)

Présentation de l'action

- EGRIAN (Etude Globale du Risque Inondation sur l'Agglomération de Nevers) est un programme partenarial qui a comme objectif de proposer une stratégie globale et cohérente de réduction du risque inondation sur le périmètre de Nevers Agglomération
 - Les phases 1 et 2 qui consistaient à réaliser les diagnostics initiaux sont terminées

Objectifs / enjeux

- Définition de la stratégie de réduction du risque inondation
 - Phasage des interventions et recherche de partenaires financiers
 - Montage opérationnel
 - Mise en œuvre opérationnelle du programme

Coût de l'action

- 800 k€ : études initiales

Cible(s) de l'action

- Les administrés de Nevers Agglomération

Gains attendus (Indéterminables)

- GES
 - Energie

Indicateur(s) spécifique(s)

- Respect des délais
 - Indicateurs spécifiques au programme d'actions

Date de lancement

Actions en cours

Calendrier prévisionnel

- 2013 (semestre 1) : fin de la stratégie
 - 2013(semestre 2) / ... : mise en œuvre

Partenaire(s)

Agence de l'Eau Loire Bretagne, Etat, Etablissement Public Loire, Communes de Nevers Agglomération

3.5.2 Orientation 5.2 Améliorer la connaissance liée aux vulnérabilités climatiques

Fiche action n° 5.2.1 Cartographier les vulnérabilités du territoire

Fiche action n° 5.2.1 Cartographier les vulnérabilités du territoire

Partie Territoire

- Diminution des émissions de GES
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu « Adaptation aux changements climatiques »

Axe stratégique 5.2 Améliorer la connaissance liée aux vulnérabilités climatiques

Lien SRCAE : Orientations N°3 et N°4

Présentation de l'action

- La vulnérabilité dépend de plusieurs critères (situation géographique et paramètres climatiques locaux) qui conditionnent le degré d'exposition de la population aux aléas climatiques
- La vulnérabilité d'un territoire repose aussi sur ses capacités d'adaptation, plus ces dernières sont nombreuses et efficaces, moins le territoire sera vulnérable

Objectifs / enjeux

- Disposer d'une cartographie des vulnérabilités climatiques du territoire et de leurs conséquences socio-économiques afin d'améliorer la prévention des risques
- Accroître le sentiment de sécurité de la population
- Mettre en avant les opportunités existantes sur le territoire face au changement climatique

Coût de l'action

- Nul (étude portée en interne et dans le cadre du réseau chefs de projet PCET Région Bourgogne)

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- Les administrés et les acteurs du territoire de Nevers Agglomération

Gains attendus (Indéterminables)

- GES
- Energie

Indicateur(s) spécifique(s)

- Respect des délais
- Indicateurs spécifiques au programme d'actions

Date de lancement

2014 (semestre I)

Calendrier prévisionnel

Etude initiale réalisée au cours de l'année 2013

Partenaire(s)

Conseil Régional
ADEME

3.6 Enjeu support Faire vivre le PCET

Cet enjeu support est essentiel pour le Plan Climat Energie Territorial, il doit permettre de garantir la pérennité du programme dans les années à venir et de mettre en œuvre l'animation, le suivi, l'évaluation et la communication autour du projet. L'autre objectif sera d'assurer au territoire une montée en puissance nécessaire sur le thème de l'énergie qui est central dans le cadre du PCET que ce soit dans la gouvernance ou la sensibilisation des acteurs.

3.6.1 Orientation 6.1 Mise en place d'une culture énergie climat sur le territoire

Fiche action n° 6.1.1 Assurer la cohérence des politiques liées à l'énergie et au climat en créant une gouvernance territoriale

Fiche action n° 6.1.2 Faire connaître l'Espace Info Energie et sensibiliser les administrés sur les énergies renouvelables et les techniques de construction et de réhabilitation thermiques

Fiche action n° 6.1.3 Organiser des visites pour les élus de Nevers Agglomération

Fiche action n° 6.1.4 Décliner une charte d'actions PCET à destination des communes de Nevers Agglomération

Fiche action n° 6.1.5 Affiner la connaissance territoriale liée à la consommation d'énergie

Fiche action n° 6.1.1 Assurer la cohérence des politiques liées à l'énergie et au climat en créant une gouvernance territoriale

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu support « Faire Vivre le PCET »

Axe stratégique 6.1 Mise en place d'une gouvernance énergie sur le territoire

Lien SRCAE : Orientation N° 1

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (PCET)

Présentation de l'action

- Dans le cadre des objectifs conventionnés pour le PCET (« Aller au-delà des accords nationaux et européennes du 3 * 20 ») et face aux enjeux énergétiques actuels (renchérissement des coûts, utilisation massive des énergies fossiles), il est indispensable de coordonner les actions locales pour apporter des solutions cohérentes et pertinentes sur les thèmes de l'énergie et du climat.

Objectifs / enjeux

- Mettre en place une organisation en interne à Nevers Agglomération
 - Organiser une rencontre annuelle avec l'ensemble des acteurs pour définir une stratégie commune d'actions
 - Assurer la cohérence avec les démarches énergie climat de nos partenaires (CG 58, SCOT du Grand Nevers, SRCAE Bourgogne, etc.)

Coût de l'action

- 2 k€ : organisation d'une conférence

Cible(s) de l'action

- Ensemble des acteurs du territoire

Gains attendus (Indéterminables)

- GES
- Energie
- EnR

Indicateur(s) spécifique(s)

- Organisation d'une conférence « énergie » par an

Date de lancement

2013 (semestre 1)

Calendrier prévisionnel

Conférence annuelle (semestre 2)

Partenaire(s)

Conseil Régional, Conseil Général, SIEEEN, Communes de Nevers Agglomération, ALEN, ADEME

Fiche action n° 6.1.2 Faire connaître l'Espace Info Energie et sensibiliser les administrés sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu support « Faire Vivre le PCET »

Axe stratégique 6.1 Mise en place d'une gouvernance énergie sur le territoire

Lien SRCAE : Orientation N°47

Présentation de l'action

- Les Espaces Info-Energies sont des lieux réservés aux particuliers où chacun peut venir chercher des informations sur un projet de construction, de rénovation ou un conseil pour mieux maîtriser ses consommations d'énergie et recourir aux énergies renouvelables
- Promouvoir le développement des énergies renouvelables sur le territoire en informant l'ensemble des acteurs
- Informer sur les techniques de construction et de rénovation écologiques permettant d'atteindre la performance RT 2012

Objectifs / enjeux

- Renforcer le positionnement local de l'EIE auprès du grand public et accroître sa documentation spécifique
- Mise en place d'une convention de partenariat entre l'ALEN, l'EIE et Nevers Agglomération pour la mise en place d'actions de lutte contre la précarité énergétique, d'information et de sensibilisation sur les énergies renouvelables, les nouvelles techniques de construction, la maîtrise de l'énergie et la mise en œuvre d'actions spécifiques d'animation territoriale

Coût de l'action

- coût annuel : 28 k€ (année 1)

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET) / EIE / ALEN

Cible(s) de l'action

- Administrés du territoire

Gains attendus

(Diminution de 1% par an des consommations d'énergie)

- GES : 7000 teq CO2 (1,9%)
- Energie : 35500 Mwh (2,6%)
- EnR

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre d'actions réalisées annuellement
- Nombre d'administrés participants
- Estimation des gains de GES et d'énergie associés

Date de lancement

2013

Fiche action n° 6.1.3 Organiser des visites pour les élus de Nevers Agglomération

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- Réduction de la vulnérabilité

Enjeu support « Faire Vivre le PCET »

Axe stratégique 6.1 Mise en place d'une gouvernance énergie sur le territoire

Lien SRCAE : Orientation N°45

Présentation de l'action

- Informer les élus de Nevers Agglomération sur les initiatives mises en œuvre sur d'autres territoires dans le cadre du développement d'énergies renouvelables ou sur la mise en place d'actions de maîtrise de la consommation d'énergie

Objectifs / enjeux

- Faire connaître des initiatives innovantes
- Echanger avec des élus d'autres territoires
- Organiser une visite par an de sites pilotes

Coût de l'action

- 4 k€ / an

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action
- Elus de Nevers Agglomération

Gains attendus (Indéterminables)

- GES
- Energie
- EnR

Indicateur spécifique

- Nombre d'élus qui participent
- Taux de satisfaction

Date de lancement

2013 (semestre I)

Calendrier prévisionnel

Organisation des visites annuelles (semestre I)

Fiche action n° 6.1.4 Décliner une charte d'actions PCET à destination des communes de Nevers Agglomération

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ☐ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu support « Faire Vivre le PCET »

Axe stratégique 6.1 Mise en place d'une gouvernance énergie sur le territoire

Lien SRCAE : Orientation N° 1

Présentation de l'action

- Décliner une charte d'actions PCET à destination des communes de Nevers Agglomération pour leur faire partager les enjeux et définir avec elles un programme d'actions. La mobilisation des communes est essentielle étant donné leurs compétences et leur proximité avec les habitants et les acteurs de leur territoire.

Objectifs / enjeux

- Partager les enjeux et les objectifs du PCET avec les communes
- Accompagner les communes dans la définition de leur stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de diminution des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables sur leur territoire
- Apporter le soutien de Nevers Agglomération dans la mise en œuvre de leur programme

Coût de l'action

- A définir

Pilote(s) de l'action
Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- Les communes du territoire

Gains attendus

(Diminution de 20% des consommations d'énergie sur le périmètre communal, objectif confondu avec l'action 1.2.1)

- GES : 1500 teq CO2 (0,4%)
- Energie : 7750 MWh (0,6%)
- Financier

Indicateur spécifique

- Nombre de chartes réalisées
- Réalisation et suivi des actions communales

Date de lancement

2016

Calendrier prévisionnel

2016 (semestre 1)

Fiche action n° 6.1.5 Affiner la connaissance territoriale liée à la consommation d'énergie

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ☐ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu support « Faire Vivre le PCET »

Axe stratégique 6.1 Mise en place d'une gouvernance énergie sur le territoire

Lien SRCAE : Orientation N°7

Présentation de l'action

- Proposer une démarche d'aide à la décision en définissant des zones d'intervention prioritaires « Energie Climat » afin d'améliorer l'impact des actions de la collectivité (politiques habitat et énergie) et de ses partenaires
 - L'action consiste à croiser différentes couches territoriales (carte des chauffages urbains, réseaux électrique et gaz, thermographie) avec des données sur l'habitat et les revenus afin de définir des actions ciblées au plus près des réalités territoriales

Objectifs / enjeux

- Améliorer la connaissance des réseaux d'énergie sur le territoire et leurs interactions
 - Améliorer la gestion de la demande énergétique
 - Prioriser les zones d'intervention sur le territoire et définir des programmes d'actions ciblés

Coût de l'action

- A définir

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- Ensemble des acteurs du territoire

Gains attendus

(Diminution de 1% de la consommation d'énergie)

- GES : 2240 teq (0,6%)
- Energie : 13900 MWh (1%)
- EnR

Indicateur spécifique

- Lancement de l'action
- Définition des zones prioritaires d'actions

Date de lancement

2016

Calendrier prévisionnel

2016 (semestre 1)

3.6.2 Orientation 6.2 Faire vivre la dynamique d'actions, d'évaluation et de suivi du Plan Climat Energie Territorial

Fiche action n° 6.2.1 Créer l'observatoire du PCET

Fiche action n° 6.2.I Créer l'observatoire du PCET

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Enjeu support « Faire vivre le PCET »

Axe stratégique 6.2 Faire vivre la dynamique d'actions, d'évaluation et de suivi du Plan Climat Energie Territorial

Lien SRCAE : Orientation N°8

Présentation de l'action

- Organiser, se doter des outils de mise en œuvre, agir, suivre et évaluer le PCET avec l'ensemble des partenaires pour assurer la performance du programme dans une démarche d'amélioration continue et partagée

Objectifs / enjeux

- Mettre en place une procédure de suivi et d'évaluation de la démarche
- Organiser et animer le comité de pilotage du PCET et le comité technique
- Réaliser une revue annuelle
- Assurer l'ingénierie financière du projet

Coût de l'action

- 5 k€ : mise en place d'un système de suivi et d'évaluation

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- Ensemble des partenaires du PCET

Gains attendus (Indéterminables)

/

Indicateur(s) spécifique(s)

- Nombre de réunions organisées annuellement
- Mise en place d'un système de gestion, suivi et évaluation

Date de lancement

Actions en cours

Calendrier prévisionnel

Réunions semestrielles ou annuelles

3.6.3 Orientation 6.3 Communiquer et valoriser les actions menées dans le cadre du PCET

Fiche action n° 6.3.1 Faire connaître le PCET et éditer un document de communication

Fiche action n° 6.3.2 Réaliser une journée spécifique de communication et de valorisation de l'action politique

Fiche action n° 6.3.I Faire connaître le PCET et éditer un document de communication

Partie Territoire

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Enjeu support Faire « Vivre le PCET »

Axe stratégique 6.3 Communiquer et valoriser les actions menées dans le cadre du PCET

Lien SRCAE : Orientation N°47

Présentation de l'action

- Dans le cadre de cette démarche, il est indispensable de créer une communication forte pour sensibiliser les administrés aux enjeux énergétiques et climatiques et présenter les actions engagées par Nevers Agglomération et ses partenaires
- Il est également important de dresser un bilan annuel afin de présenter une vision synthétique des actions mises en œuvre au cours de l'année et de présenter les résultats atteints

Objectifs / enjeux

- Développer une information pour mobiliser à court/moyen/long terme les habitants de Nevers Agglomération
- Elaborer un rapport annuel du Plan climat énergie territorial pour présenter la démarche et les résultats atteints

Coût de l'action

- 1 k€ : édition, mise en page et impression du document

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- Ensemble des acteurs et des administrés du territoire

Gains attendus (Indéterminables)

- GES
- Energie

Indicateur(s) spécifique(s)

- Réalisation du document dans les délais
- Nombre de documents distribués

Date de lancement

2013 (semestre 2)

Calendrier prévisionnel

Action annuelle (semestre 2)

Fiche action n° 6.3.2 Réaliser une journée spécifique de communication et de valorisation de l'action politique

- ✓ Diminution des émissions de GES
- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Développement des énergies renouvelables
- ✓ Réduction de la vulnérabilité

Partie Territoire

Enjeu support Faire « Vivre le PCET »

Axe stratégique 6.3 Communiquer et valoriser les actions menées dans le cadre du PCET

Lien SRCAE : Orientation N°50

Présentation de l'action

- Réalisation d'une journée de valorisation du travail auprès des administrés pour montrer l'avancement de la démarche et poursuivre les actions de sensibilisation

Objectifs / enjeux

- Sensibiliser le grand public aux enjeux énergétiques et climatiques
- Développer une information auprès du grand public sur l'avancement de la démarche et les résultats atteints
- Valoriser le programme mis en œuvre par Nevers Agglomération
- Décliner une charte d'actions partenariales et officialiser les signatures lors de cette journée

Coût de l'action

- 2 k€ : animation

Pilote(s) de l'action

Nevers Agglomération (PCET)

Cible(s) de l'action

- Ensemble des administrés et des acteurs du territoire

Gains attendus

((Indéterminables))

- GES
- Energie

Indicateur(s) spécifique(s)

- Réalisation de la journée
- Nombre de participants

Date de lancement

2012

Calendrier prévisionnel

- Organisation de la journée annuelle (semestre 2)
- Début du projet « charte d'actions » à définir

Table des fiches action

Fiche action n° 1.1.1 Réaliser la thermographie aérienne du territoire	20
Fiche action n° 1.1.2 Lancer le concours Famille à Energie Positive	21
Fiche action n° 1.1.3 Accompagner le renouvellement du parc de logements public	22
Fiche action n° 1.1.4 Engager une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	23
Fiche action n° 1.1.5 Participer à la filière bâtiment nivernaise	24
Fiche action n° 1.1.6 Participer au fonds petits travaux départemental pour lutter contre la précarité énergétique	25
Fiche action n° 1.2.1 Audits énergétiques des bâtiments communaux et suivi du programme des travaux	27
Fiche action n° 1.2.2 Maîtriser la consommation d'électricité des réseaux d'éclairage public	28
Fiche action n° 1.2.3 Développer des actions sur les réseaux d'éclairage public à l'échelle de toutes les communes de Nevers Agglomération	29
Fiche action n° 1.2.4 Utiliser des matériaux issus du recyclage dans les travaux	30
Fiche action n° 1.2.5 Rénovation, gestion et construction exemplaire pour le patrimoine de Nevers Agglomération	31
Fiche action n° 1.2.6 Préparer Nevers Agglomération et les 12 communes à l'ouverture effective du marché de l'électricité	32
Fiche action n° 1.2.7 Etudier la faisabilité pour valoriser collectivement les CEE au niveau de Nevers Agglomération et des communes membres	33
Fiche action n° 1.3.1 Mettre en œuvre des démarches collectives liées à la maîtrise de l'énergie, aux énergies renouvelables, aux transports et aux déchets par filière et par métier	35
Fiche action n° 2.1.1 Evaluer le potentiel pour développer les énergies renouvelables sur Nevers Agglomération	37
Fiche action n° 2.1.2 Développer les réseaux de chaleur	38
Fiche action n° 2.1.3 Etudier la faisabilité d'un projet de méthanisation des boues de STEP et des bio-déchets	39

Fiche action n° 2.1.4 Développer de nouveaux projets ENR sur le territoire en développant des financements innovants	40
Fiche action n° 2.2.1 Permettre la réussite du projet de Poumon Vert	42
Fiche action n° 2.2.2 Soutenir les opérations pilotes DIA'TERRE	43
Fiche action n° 3.1.1 Optimiser la tournée de collecte des déchets	45
Fiche action n° 3.1.2 Optimiser l'offre de transport en commun	46
Fiche action n° 3.1.3 Réaliser un schéma de développement des modes de déplacement doux sur Nevers Agglomération	47
Fiche action n° 3.1.4 Mettre en place un conseiller mobilité sur le territoire	48
Fiche action n° 3.2.1 Sensibiliser, expérimenter et mettre en œuvre les nouvelles formes de mobilité	50
Fiche action n° 4.1.1 Poursuivre le projet de dématérialisation des processus papier	52
Fiche action n° 4.1.2 Mettre en place une démarche globale d'achats responsables	53
Fiche action n° 4.1.3 Réduire l'impact des immobilisations	54
Fiche action n° 4.1.4 Sensibiliser les agents de Nevers Agglomération	55
Fiche action n° 4.1.5 Approche Environnementale de l'Urbanisme : Projet Euro Auto Hose	56
Fiche action n° 4.1.6 SCOT du Grand Nevers	57
Fiche action n° 4.2.1 Décliner un programme d'animation à destination des citoyens du territoire	59
Fiche action n° 4.2.2 Valoriser les actions réalisées sur le territoire	60
Fiche action n° 4.3.1 Inciter au compostage individuel	62
Fiche action n° 4.3.2 Sensibiliser les administrés à la collecte sélective des déchets	63
Fiche action n° 4.3.3 Etudier la mise en place d'une tarification incitative	64
Fiche action n° 5.1.1 Poursuivre le programme EGRIAN	66
Fiche action n° 5.2.1 Cartographier les vulnérabilités du territoire	68
Fiche action n° 6.1.1 Assurer la cohérence des politiques liées à l'énergie et au climat en créant une gouvernance territoriale	70
Fiche action n° 6.1.2 Faire connaître l'Espace Info Energie et sensibiliser les administrés sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie	71
Fiche action n° 6.1.3 Organiser des visites pour les élus de Nevers Agglomération	72
Fiche action n° 6.1.4 Décliner une charte d'actions PCET à destination des communes de Nevers Agglomération	73

Fiche action n° 6.1.5 Affiner la connaissance territoriale liée à la consommation d'énergie	74
Fiche action n° 6.2.1 Créer l'observatoire du PCET	76
Fiche action n° 6.3.1 Faire connaître le PCET et éditer un document de communication	78
Fiche action n° 6.3.2 Réaliser une journée spécifique de communication et de valorisation de l'action politique	79

Tableau récapitulatif des actions

	Orientations	Actions	Périmètre	Intitulé de l'action	Action déjà en cours	Réalisation en 2013 / 2014	Poursuite action période 2015 / 2018	Réalisation sur la période 2015 / 2018	Lien SRCAE Bourgogne
Enjeu 1 Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public	O 1.1 Améliorer la performance du parc de logements privé et public	1	T	Réaliser une thermographie aérienne du territoire	✓				Orientation N°15 et N°47
		2	T	Lancer le concours Famille à Energie Positive		✓			Orientations N° 47, N°48 et N°50
		3	T	Opération de renouvellement du parc public	✓		✓		Orientations N°16 et 17
		4	T	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	✓		✓		Orientation N°17
		5	T	Participer à la filière Bâtiment nivernaise		✓	✓		Orientation N°6
		6	T	Participer à un fonds petits travaux départemental pour lutter contre la précarité énergétique		✓	✓		Orientation N°7
	O 1.2 Atteindre l'excellence énergétique pour le patrimoine de l'adn et des communes du territoire	1	T	Poursuivre les audits énergétiques des bâtiments communaux	✓				Orientation N°18
		2	T	Action de maîtrise des réseaux d'éclairage public (éclairage nocturne maîtrisé)		✓	✓		Orientation N°17
		3	T	Développer des actions à l'échelle de toutes les communes sur le réseau d'éclairage public				✓	Orientation N°17
		4	P&S	Utiliser des matériaux issus du recyclage dans les travaux de l'adn		✓	✓		Orientation N°41
		5	P&S	Rénovation, gestion et construction exemplaire pour le patrimoine de l'adn		✓	✓		Orientations N°18 et N°47
		6	T	Mettre en place un groupement d'achat d'électricité sur le territoire		✓	✓		Orientation N°15
		7	T	Etudier la faisabilité de valoriser collectivement les CEE au niveau de Nevers Agglomération et des communes membres				✓	Orientation N°16
O 1.3 Maitriser les consommations d'énergie dans les secteurs industriels et tertiaires	1	T	Mettre en œuvre des démarches collectives liées à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables par filière et par métier (convention CCI / CMA)		✓	✓		Orientation N°39	
Enjeu 2 Développer l'indépendance énergétique du territoire	O 2.1 Devenir producteur d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables	1	T	Evaluer le potentiel pour développer les énergies renouvelables sur le patrimoine de l'adn et des communes		✓			Orientation N°42 et 44
		2	T	Développer les réseaux de chaleur sur l'adn	✓		✓		Orientations N° 41 et N°42
		3	T	Etudier la faisabilité d'un projet de méthanisation des boues de station d'épuration et des biodéchets		✓	✓		Orientation N°42
		4	T	Développer de nouveaux projets EnR sur le territoire en développant des financements innovants (en fonction des conclusions de l'action I et III)				✓	Orientations N°44 et N°45
	O 2.2 Favoriser le développement des EnR dans le secteur de l'agriculture	1	T	Participer à l'opération poumon vert et favoriser l'implantation de maraichers sur l'adn avec des exploitations performantes énergétiquement		✓			Orientation N°6
		2	T	Soutien de plusieurs opérations DIA'TERRE annuellement				✓	Orientation N°30
Enjeu 3 Réduire l'impact environnemental des déplacements	O 3.1 Améliorer les offres de transports existantes	1	P&S	Optimiser la tournée de collecte des déchets	✓		✓		Orientation N°26
		2	T	Optimiser l'offre de transport en commun actuelle	✓				Orientation N°20
		3	T	Réaliser un schéma de développement des modes de déplacements doux sur l'adn		✓			Orientation N°20
		4	T	Mettre en place un conseiller mobilité sur le territoire				✓	Orientation N°20
	O 3.2 Développer les nouvelles formes de mobilité et favoriser l'intermodalité	1	T	Sensibiliser expérimenter et mettre en œuvre les nouvelles formes de mobilité		✓	✓		Orientations N°20 et N°48

Enjeu 4 Réduire l'empreinte carbone sur le territoire	O 4.1 Faire de l'adn et des 11 communes du territoire des administrations éco-responsables	1	P&S	Poursuivre le projet de dématérialisation des processus papier	✓		✓		Orientation N°47
		2	P&S	Mettre en place une démarche globale d'achats responsables à l'adn		✓	✓		Orientation N°47
		3	P&S	Réduire l'impact des immobilisations (véhicules et informatique)		✓	✓		Orientation N°21
		4	P&S	Sensibilisation des agents		✓	✓		Orientations N°47 et N°48
		5	P&S	Approche Environnementale de l'Urbanisme : Projet Euro Auto Hose		✓			Orientation N°11
		6	T	SCOT du Grand Nevers		✓	✓		Orientations N°9 et N°12
	O 4.2 Sensibiliser les citoyens aux conséquences de nos modes de vie et de consommation et	1	T	Décliner un programme d'animation à destination des acteurs du territoire		✓	✓		orientation N°51
		2	T	Valoriser les actions réalisées sur le territoire		✓	✓		Orientations N°47 et N°48
	O 4.3 Réduire l'impact des déchets sur le territoire	1	T	Inciter au compostage individuel	✓				Orientations N°47 et N°50
2		T	Sensibiliser les habitants au tri sélectif	✓		✓		Orientations N°47 et N°50	
3		T	Etudier la mise en place d'une tarification incitative	✓				Orientation N°47	
Enjeu 5 Adaptation aux changements climatiques	O 5.1 Réduire le risque inondation	1	T	Poursuivre le programme EGRIAN	✓		✓		Orientation N°4
	O 5.2 Améliorer la connaissance liée aux vulnérabilités climatiques du territoire	1	T	Cartographier les vulnérabilités du territoire		✓			Orientations N°3 et N°4
Enjeu support Faire vivre le PCET	O 6.1 Mettre en place une culture énergie climat sur le territoire	1	T	Assurer la cohérence des politiques liées à l'énergie et au climat en créant une gouvernance territoriale		✓	✓		Orientation N°1
		2	T	Faire connaître l'espace Info Energie, sensibiliser les administrés sur les énergies renouvelables et sur les techniques de construction et de réhabilitation des logements		✓	✓		Orientation N°47
		3	P&S	Organiser des visites annuelles pour les élus de Nevers Agglomération		✓	✓		Orientation N°45
		4	P&S	Décliner une charte d'actions PCET à destination des communes de l'adn				✓	Orientation N°1
		5	T	Affiner la connaissance territoriale liée à la consommation d'énergie				✓	Orientation N°7
	O 6.2 Faire vivre la dynamique d'action, de suivi et d'évaluation du PCET	1	T	Créer l'observatoire du PCET (suivi, gestion, évaluation, financement)		✓	✓		Orientation N°8
	O 6.3 Communication et valorisation de l'action menée	1	T	Faire connaître le PCET et éditer un document de communication		✓			Orientation N°47
2		T	Réaliser une journée spécifique de communication et de valorisation de l'action politique		✓	✓		Orientation N°50	